A 537772

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

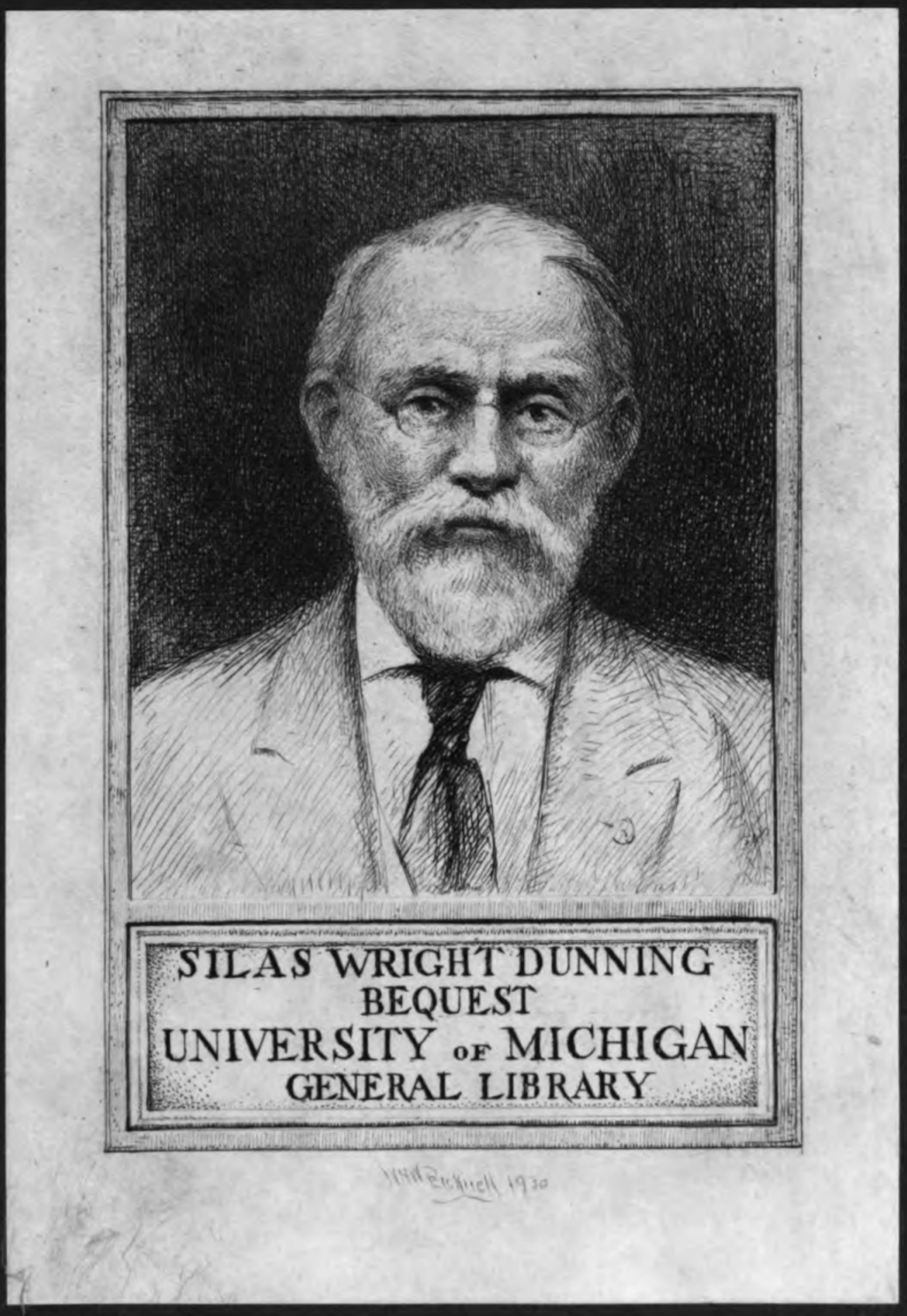

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DC
611
.S261
S9

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

SOCIÉTÉ SAVOISIENNE

D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

fondée le 6 Août 1855
reconnue comme établissement d'utilité publique
par décret du 8 Octobre 1881

Ce trop mince volume n'est qu'un signe de vie que nous avons voulu donner à nos amis et correspondants, en attendant notre tome LXI, *qui paraîtra en 1923 et qui sera de grosseur raisonnable. On y trouvera, entre autres, l'histoire de la Communauté de Châteauneuf de notre collègue Balmain, dont l'impression a été retardée par des circonstances matérielles. Depuis 1920 qu'à paru notre tome* LIX, *il aurait été trop long d'attendre plusieurs mois encore sans qu'un volume, si petit fût-il, vint montrer que nous vivons et travaillons toujours. C'est toute la raison d'être de ce tome* LX.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

La Société laisse à chaque auteur la pleine liberté et l'entière responsabilité de ses assertions et de ses opinions.

Toutes les communications, manuscrits et publications doivent être adressés au *Secrétariat général*, Placé du Palais de Justice, à Chambéry.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LA SOCIETE SAVOISIENNE

D'HISTOIRE

ET D'ARCHÉOLOGIE

TOME LX

CHAMBÉRY

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, AU PALAIS DE JUSTICE

1922

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dunning
Nijhoff
10-1-26
13603

SOCIÉTÉ SAVOISIENNE
D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE

BUREAU POUR 1922

Président : M. Gabriel PÉROUSE, docteur ès-lettres, (O. I.), archiviste départemental de la Savoie, à Chambéry, 18, rue Juiverie.

Vice-Présidents : M. François VERMALE, docteur en droit, docteur ès-lettres de l'Université de Lyon, avocat (O. A.), à Chambéry, 11, rue Métropole.

Docteur Louis DUVERNAY, ancien interne des hôpitaux de Lyon (chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre), à Aix-les-Bains, 17, avenue de la Gare.

Secrétaire général : M. Henry CARLE, à Chambéry, 10, rue Métropole.

Secrétaire adjoint : M. l'abbé Gabriel LORIDON, vicaire de la Métropole, à Chambéry.

Bibliothécaire : M. André BIVER, archiviste paléographe, bibliothécaire municipal, à Chambéry, 11, rue Métropole.

Trésorier : M. Pierre VALLET, fondé de pouvoirs à la Banque de Savoie, à Chambéry, 39, place d'Italie.

Archiviste : M. Edmard PAVÈSE, conservateur du Musée Savoisien, à Chambéry, villa des Abeilles.

Membres d'honneur et Membres honoraires

MORTS POUR LA FRANCE

MM.

BALMAIN Jacques, avocat.
DUMAZ Paul-Edward, capitaine au 51e d'infanterie.
LÉVÊQUE Louis, professeur au lycée de Chambéry.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

MM.

BORDEAUX Henry, de l'Académie Française, 44, rue du Ranelagh, Paris (16e).
BRUCHET Max, archiviste du département du Nord, à Lille.
CHEVALIER Ulysse (chanoine), membre de l'Institut.
COUTIL, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à St-Pierre-du-Vauvray (Eure).
DEIGERIK, archiviste-professeur à l'Athénée d'Anvers.
GIROD, ancien directeur des Etablissements Paul-Girod (L. H.), à Ugine.
GUIMET, fondateur du Musée Guimet.
REINACH Théodore, docteur ès-lettres, membre de l'Institut, au château de La Motte-Servolex.
RITTER Eugène, professeur et doyen honoraire à la Faculté des lettres à Genève, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.
SCHAUDEL Louis, receveur principal des douanes, en retraite, à Nancy.
VAN GENNEP, directeur de la *Revue d'Ethnographie*, à Bourg-la-Reine, Seine.
VILLIOUD (l'abbé), à La Chavanne.

M. le Préfet de la Savoie.
M. le Premier Président de la Cour d'appel à Chambéry.
M. le Procureur général.
M. l'Inspecteur d'Académie à Chambéry.
M. le Maire de la Ville de Chambéry.
M. le Maire de la Ville d'Aix-les-Bains.
Le Révérendissime Abbé de l'Abbaye d'Hautecombe.

Membres effectifs

MM.

ARMINJON Pierre, professeur de droit au Caire (Egypte).
AUBRY, receveur de l'Enregt et des Domaines, Chambéry.
BACHELARD, avocat, rue Juiverie, à Chambéry.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BERGERET-JEANNET Louis (abbé), à Cléry, par Frontenex.
BERTIN Arthur, architecte départemental, à Chambéry.
BÉTEMPS Louis, avocat à la Cour d'appel de Chambéry.
BISSY (commandant de Lannoy de), au château de Bissy.
BIVER André, archiviste-paléographe, bibliothécaire municipal, Chambéry.
BLANC Albert (le baron), docteur ès sciences, professeur à l'Université de Rome, au château du Chaney, à Chambéry.
BLANC Henri, avocat à Paris.
BOCQUIN Jules, ingénieur des Arts et Manufactures, à Ste-Ombre.
BOLESLAS Edmond, juge à la Cour de justice de Genève.
BORDEAUX (général), commandt le groupe alpin de Gap (H.-Alp.).
BOUCHAGE César, conseiller à la Cour d'appel (L. H.), à St-Denis (Réunion).
BOYER-RESSÈS, commandant de chasseurs.
BUTTIN Charles, membre du Conseil du Musée de l'Armée, 3, villa Mozart, à Paris.
CARBON Emile, capitaine en retraite, à Amiens.
CARLE Henry, 10, rue Métropole, à Chambéry.
CHABORD Joseph-Marie, propriétaire, 11, rue Jean-Pierre-Veyrat, à Chambéry.
CHAMPION-BRITISH Edouard, 5, quai Malaquais, Paris.
CHIRON François, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, à Chambéry.
CHIRON Lucien, industriel, maire de Chambéry.
COSTA DE BEAUREGARD (comte Olivier), château de Ste-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure).
COSTA DE BEAUREGARD (comte Léon), maire de La Ravoire, conseiller général.
COUTAZ, docteur en médecine, à Aix-les-Bains.
DARDEL Marius, libraire à Chambéry.
DAUDENARDE (H.-R.), directeur de l'Etablissement Thermal d'Aix-les-Bains.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DENARIÉ (Maurice), vice-président de la Société d'histoire naturelle de Savoie, 40, place St-Léger, à Chambéry.
DESCOTES Adolphe, à Marseille, 30, rue Edouard-Delanglade.
DUCREY Abel, juge d'instruction à Millau.
DUFAYARD Charles, docteur ès lettres, professeur au Lycée Henri IV, Paris, conseiller général.
DULLIN Etienne.
DURAND-DRONCHAT Alexandre, avoué près le Tribunal civil, à Chambéry, boulevard de la Colonne.
DUVERNAY Louis, docteur en médecine à Aix-les-Bains.
FALCOZ Philibert, rue Croix-d'Or, à Chambéry.
FONTAINE Etienne, directeur d'école en retraite, 18, quai de la Rise, à Chambéry.
FORESTIER, docteur en médecine à Aix-les-Bains.
GAIDE Julien, imprimeur à Chambéry.
GAILLARD, docteur en médecine à Aix-les-Bains.
GARIN Joseph, abbé, administrateur de l'église de Petit-Yvry, rue Paul-Bert, 13, Petit-Yvry (Seine).
GAVARD, abbé, supérieur du grand séminaire, à Metz, par Annecy (Haute-Savoie).
GENTIL, imprimeur à Chambéry, rue Croix-d'Or.
GERMAIN, professeur à l'Ecole préparatoire supérieure, à Chambéry.
GIRARD-MADOUX, avocat, à Chambéry.
GIROD, docteur en médecine, à Chambéry.
GLORIEUX Albert, agrégé de l'Université, professeur au lycée Condorcet, à Paris.
GOTTELAND Jean, inspecteur d'Académie à Moulins.
GRANGE François, industriel à Randens (Savoie).
GREYFIÉ DE BELLECOMBE (vicomte), villa Ste-Marie, par Chambéry.
GUILLERMIN Victor, ingénieur, à Chambéry.
GUILLON, professeur au Lycée, à Chambéry.
GUINARD, contrôleur des Contributions directes, Chambéry, 15, rue de Boigne.
HOLLANDE Edmond, dr chirurgien-dentiste, à Chambéry.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

IMBAULT-HUART Albin, à Aix-les-Bains.
LELONG, docteur en médecine à Aix-les-Bains.
LOMBARD, receveur des Finances à St-Jean-de-Maur.
LORIDON Gabriel, vicaire à la Métropole, Chambéry.
MALHERBE (comte René de), ancien lieutenant de vaisseau, à Chambéry-le-Vieux.
MARESCHAL Amédée, avocat à Chambéry, place St-Léger.
MARET Paul, inspecteur d'assurances, rue du Parc, 4, Chambéry.
MAREUSE Ed., directeur de la *Correspondance historique et archéologique*, 81, boulevard Haussmann, Paris.
MARTIN Paul (abbé), curé de Moye (Haute-Savoie).
MASSE Jules, ancien magistrat, à Grenoble, 7, rue J.-J. Rousseau.
MÉNARD André, à Chambéry.
MENTHON (le comte Henry de), député de la Hte-Saône, château de Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie).
METZGER Albert, publiciste, Chambéry, 17-19, rue de Boigne.
MICHEL Amédée, à Thônes (Haute-Savoie).
MIQUET François, président de l'Académie Florimontane, Annecy.
MOREL Henry, docteur en médecine, à St-Pierre-d'Albigny.
NOYER DE LESCHERAINE (le baron Eugène du), à Francin (Savoie).
ODRU Laurent, présidt de Chambre à la Cour d'appel de Chambéry.
ONCIEU DE CHAFFARDON (marquis d'), château de St-Jean-d'Arvey.
ORLYÉ (Joseph d'), 2, rue de Maistre, à Chambéry.
ORSAT, avoué près la Cour d'appel, à Chambéry.
PASCAL, instituteur, à St-Pierre-de-Soucy.
PAVÈSE, conservateur du Musée Savoisien, villa des Abeilles, parc Savoiroux, Chambéry.
PAVY François, directeur de la Banque balkanique de Sofia.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PÉROUSE Gabriel, docteur ès lettres, archiviste du département de la Savoie, rue Juiverie, 18, Chambéry.
PERRIER Anthelme, boulevard de la Colonne, Chambéry.
PERRIOL Albert, avocat à Chambéry, 13, place Monge.
PICCARD L.-E. (Mgr), protonotaire apostolique à Thonon-les-Bains.
PIOT, docteur en médecine, à Chambéry.
PISSARD, inspecteur des Postes et Télégraphes, à Angers.
PONTAL, directeur de la Banque de France, à Chambéry.
RACT (capitaine), au Ministère de la Guerre, 2e bureau Slave, Paris.
RAISIN Frédéric, avocat, 8, rue Senebier, Genève.
RAYMOND, professeur au Lycée, Chambéry.
REBORD (chanoine), vicaire général à Annecy.
REINACH Théodore, docteur ès lettres, membre de l'Institut, au château de La Motte-Servolex.
RENAUX Camille, professeur honoraire de l'Université, 41, rue des Jardins, à Carcassonne.
RICHARD Humbert, avocat, député, à Chambéry.
ROQUES, médecin chef de la Place de Chambéry.
ROUSSY DE SALES (comte François de), à Thorens-Sales (Haute-Savoie).
SIMON, instituteur à St-Baldoph.
TREDICINI DE SAINT-SÉVERIN (marquise de), 21, rue de Boigne, à Chambéry.
TRUCHET Frédéric, docteur en médecine, à Chambéry.
USANNAZ-JORIS Marcel, avocat, à Tunis.
VALLET Pierre, fondé de pouvoirs à la Banque de Savoie.
VERMALE François, avocat à la Cour d'appel, 11, rue Métropole, Chambéry.
VICHIER GUERRE, commandant de chasseurs.
VINCENT, docteur en médecine à Challes-les-Eaux.
VUILLERMET Claudius, conseiller municipal d'Aix-les-Bains, 10, rue du Temple.
VULLIEN, conseiller municipal, à Chambéry.
XARDEL, commandant du génie en retraite, à Chambéry.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

ANNÉES 1921 ET 1922

I. — M. JULES COCHON

Notre Société a fait, le 7 mars 1922, une perte douloureuse en la personne de M. Jules-Francis Cochon, chevalier de la Légion d'honneur, son président, dont elle gardera longtemps le souvenir. Il a dirigé notre groupement pendant des années difficiles et son nom restera parmi ceux des érudits qui ont étudié notre passé. Ce président de la Société savoisienne d'Histoire n'était pourtant ni un historien de profession, ni un Savoyard d'origine. Mais la Savoie n'est pas seulement chère à ses propres enfants, c'est aussi un pays hospitalier, dont le charme retient les passants. On en a vu beaucoup, parmi ceux que les hasards de leur carrière avaient amenés ici, qui y sont demeurés, séduits par une nature gracieuse et magnifique et pour y goûter, comme disait Jean-Jacques Rousseau, « la douceur de la vie dans un commerce agréable et sûr ». M. Jules Cochon a été l'un de ceux-là, et cependant ce Normand venait de loin et ses premières années s'étaient écoulées dans un cadre où rien ne le préparait à la vue de nos Alpes.

Il était né le 7 juin 1846 à Blangy-sur-Bresle, dans le pays de Bray. Fils d'un garde-général de la forêt d'Eu, il entra à vingt ans à l'Ecole des Forêts de Nancy, d'où il sortait deux ans plus tard avec le numéro 5 de sa promotion. Il allait parcourir brillamment, dans

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'administration des Eaux et Forêts, une longue carrière de quarante années. Après un court stage à Autun, il vint à Cluses, en qualité de garde général, faire en Savoie un premier séjour, de 1869 à 1874. C'est là qu'il apprit à aimer les hautes vallées alpestres et la vieille civilisation savoyarde, et qu'il ouvrit ses premiers dossiers à des documents de notre histoire. Quand il eut franchi d'autres étapes, passé dans le centre de la France à Sancerre, et dans sa Normandie natale à Alençon comme sous-inspecteur, et dans le Jura comme inspecteur à St-Claude, c'est à la Savoie qu'il voulut revenir et c'est à Chambéry qu'il élut définitivement domicile, lorsqu'il y fut nommé en 1901 aux hautes fonctions de Conservateur des Eaux et Forêts.

Il ne nous appartient pas d'apprécier ici son œuvre de forestier ; retenons seulement que son successeur, en prenant la parole au jour de ses funérailles, louait en lui l'homme de savoir, de conscience et de labeur. Ce que nous nous rappelons, c'est son grand amour des arbres, et comment, après qu'il eut pris sa retraite en 1907, il savait en parler encore avec une érudition pittoresque, avec une pointe d'émotion aussi, comme s'ils avaient été, ces arbres, de vieux amis qu'il avait quittés.

Les quinze années que M. Cochon vécut à Chambéry après sa retraite n'ont pas été du temps perdu. Il a su les remplir, en remplir chaque jour et chaque heure, avec la plus ingénieuse activité. Il a su être un homme de cabinet, qui consacrait au travail une grande partie de ses journées, sans pourtant se renfermer chez lui. Ce vieillard, si longtemps alerte, se montrait partout où il y avait des hommes d'étude, des hommes d'action grou-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pés pour servir le pays sur les terrains les plus divers, économique, intellectuel ou artistique. Il dédaigna la politique, mais on le vit à l'Académie de Savoie, dont il fut membre effectif depuis 1913 et au bureau de laquelle il appartenait ; à la Société Centrale d'Agriculture, qu'il présida longtemps avec sollicitude et dévouement ; à l'Union artistique de Chambéry. Il avait depuis longtemps marqué sa place à la Société d'Histoire naturelle de la Savoie. Au Syndicat d'initiative, dont il était membre, il rédigea le rapport de 1908, où il montra qu'il avait été forestier et qu'il était bon homme d'affaires. On le retrouvait, bon connaisseur en matière d'art, à la Commission du Musée de Chambéry, et c'est le lieu de rappeler qu'il publia dans nos Mémoires, en 1912, une brochure pleine de choses sur *la Savoie à l'Exposition rétrospective franco-italienne de Turin en* 1911, et qu'il publia en 1913, à propos du Sal n de Chambéry et de Bacler d'Albe, une intéressante esquisse historique sur l'Art et la Montagne. Au Comité de la bibliothèque de la ville de Chambéry, qu'il présida, son activité fut plus efficace encore et très bienfaisante ; ce grand ami des livres était là chez lui ; disons seulement qu'il fut le généreux initiateur de la réimpression d'une plaquette rarissime du XVIIe siècle chambérien, *Le Printemps victorieux*, et que c'est aussi à son initiative qu'on devra la rédaction du catalogue des cartes de notre bibliothèque, l'une des plus remarquables collections cartographiques de la France.

Chez nous, à la Société d'histoire, il était entré en 1905 et il fut depuis 1909 l'un de nos vice-présidents. Les circonstances lui imposèrent bientôt un autre rôle, quand le président en exercice, M. Raymond Michel,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fut atteint par la madadie. Alors, et pendant plusieurs années, M. Cochon assuma et remplit les fonctions de président sans en avoir le titre, et cette situation fut quelquefois ingrate, et ces années furent des années de guerre, quand notre local du Palais de justice était occupé par la troupe et quand les événements dispersaient nos membres et suspe daient notre activité. A ce moment, il n est pas exagéré de dire que M. Cochon a sauvé la vie de notre Société. Il veilla, avec tact et diligence, sur nos collections ; il maintint le contact entre collègues, et pour qu'on sût que la Société continuait à vivre, il eut grand soin de l'associer aux manifestations où elle pouvait trouver sa place, comme à propos de la ibliothèque de Louvain, par exemple, ou de la réception des Américains à Chambéry. Grâce à lui, la Société vécut, et c'est sous la direction de M. Cochon, devenu président en titre, que parurent les tomes 58 et 59 de nos Mémoires. Leur publication, réalisée en dépit des difficultés croissantes opposées à nos faibles ressources par la hausse formidable des prix de l'impression, était due à l'activité obstinée de notre président, qui y intervint de toutes façons, tour à tour historien du passé, chroniqueur du présent et très expert administrateur.

De dire que tout l'intéressa, ce serait faux, mais il y avait partout quelque chose qui l'intéressait, partout du moins où il pouvait exercer certains dons qu'il possédait à un rare degré. Il avait la sagacité du chercheur, qui flaire de loin une inexactitude, même légère, à rectifier, ou une information, même minime, à procurer. Il avait le méticuleux esprit de méthode pour qui il n'y a pas de petits côtés dans une question, ou qui s'intéresse surtout à ces petits côtés, parce qu'ils peuvent

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

être mesurés au millimètre et contrôlés à la loupe. Il avait le génie de la collection, et l'art de donner une valeur même à des riens, en les rassemblant et en les classant.

Or, il y avait chez M. Cochon, dans son vaste appartement de l'Avenue du Comte-Vert, tout autre chose que des riens. Il y avait, en très grand nombre, couvrant les murs, surchargeant les rayons et débordant jusque sur les planchers, il y avait, par milliers, des estampes, gravures et lithographies de toutes les époques et de toutes les écoles, des aquarelles, gouaches et sanguines, des ivoires et des tabatières, des bustes et des dentelles, des miniatures dans leurs vieux cadres et des manches de parapluies, des éventails et des poignards ; il y avait des boutons, des vitraux, des biscuits, et pour abréger en passant bien des articles, il y avait une bibliothèque d'environ 12.000 volumes, que M. Cochon avait choisis un à un. Tout n'y était pas, dans cette bibliothèque, mais il s'y trouvait de tout ; beaucoup de bibliographie et de bons guides du bibliophile, car M. Cochon aimait bien savoir ce qu'il avait ; il s'y trouvait des incunables, des éditions du XVI^e^ siècle, de belles éditions illustrées des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ; et beaucoup de littérature, ou plutôt beaucoup de ces petits auteurs dont les lettrés et les curieux recherchent d'ailleurs si justement les œuvres ; et beaucoup d'histoire, ou plutôt beaucoup de Mémoires, de Correspondances, et de Recueils de pièces rares ; il s'y trouvait un très beau fonds de livres sur la Savoie, une superbe série d'ouvrages sur les arts et les artistes ; d'autres sur le blason, sur les voyages, les sciences et les sciences occultes, et sur la franc-maçonnerie ; des almanachs, des chansons, des proverbes et de la litté-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rature badine, car M. Cochon avait de tout, et aussi des reliures armoriées, de beaux fers et des cuirs imprimés de vieil or.

Il avait collectionné des autographes, des lettres ornées, des marques d'imprimeurs, des menus et des programmes, des filigranes, des vignettes et des ex-libris. Sa collection d'ex-libris passait pour l'une des plus belles de France, et nous devons nous féliciter que la Ville de Chambéry ait pu en acquérir les cartons savoyards, constitués en trente années d'un labeur assidu. Les vignettes fiscales avaient aussi beaucoup intéressé M. Cochon ; sa série de papiers timbrés était peut-être unique. Il avait toutes les vertus et tous les attributs du parfait collectionneur ; il en avait la patience et le flair, qui savent attendre et saisir les bonnes occasions ; il en avait le pinceau à colle et les ciseaux, qu'il maniait dans son laboratoire avec dextérité ; il en avait la passion, sachant jouir, sans se blaser, de ses richesses ; et l'on dit qu'il en avait aussi la tranquille audace, qu'il n'hésitait pas, là où il trouvait des pièces qui lui manquaient, à demander ce qu'on ne songeait pas à lui offrir.

De ses recherches, de ses trouvailles, il détachait quelque chose, de temps en temps, pour les revues où il collaborait. Les articles qu'il donnait étaient ordinairement courts, substantiels et d'un style qui n'appartenait qu'à lui. Les membres de la Société ont pu apprécier les raffinements de sa documentation dans les nombreuses communications de M. Cochon qui se trouvent insérées aux premières pages de plusieurs volumes de nos Mémoires. Il y publia en outre une biographie fort érudite du *Général Songeon* (1771-1834) ; une étude avec illustrations sur les *Portraits*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Michel Paccard et Charles Balmat par Bacler d'Albe ; une monographie nouvelle et très fouillée de l'*Eglise des Mineurs conventuels, devenue la cathédrale de Chambéry* et un *Essai sur les initiales anonymes et les pseudonymes d'auteurs publiés en Savoie.* Nous lui devons aussi les deux chroniques parues dans nos tomes 58 et 59 et qui sont des modèles du genre.

En même temps, dans la *Savoie littéraire et scientifique*, publiée sous les auspices de l'Académie de Savoie, M. Cochon donnait des articles sur la *Chapelle du St-Suaire à Chambéry*, sur *Quelques lettres de Mgr Charvaz à l'abbé Bonnefoy, recteur de Jarsy-en-Bauges, de* 1833 *à* 1844, et sur les *Certificats de prix du collège des Jésuites de Chambéry.*

Cette esquisse de bibliographie nous mènerait trop loin si nous suivions M. Cochon à Paris, dans les périodiques dont il était à la fois le fidèle abonné et le collaborateur ingénieux, et d'abord à l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, où il signait ses communications du pseudonyme de *Sus*, et qui semblait inventé pour lui. Le *Carnet de la Sabretache* avait aussi des attraits pour M. Cochon, lieutenant-colonel honoraire et très militaire dans sa jaquette noire, mais disons seulement qu'il a publié, au *Carnet*, deux curieuses études intitulées : *Un remplacement militaire dans les dernières années du premier Empire* et *Le Concordat du Régiment de Beaujolais* (1768-1789). Ajoutons qu'il a donné longtemps la plus active collaboration à sa chère société du *Vieux Papier*, et qu'il y aurait beaucoup à faire à vouloir rechercher, dans maintes publications scientifiques, les brèves communications, toujours originales et consciencieuses, qu'il aimait à fournir sur les sujets les plus techniques.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous nous le rappellerons longtemps, tel qu'il était aux dernières années de sa vie, ce maigre vieillard de grand taille, vert et droit, dont la conversation était solide, l'abord aimable et le cabinet de travail très accueillant aux gens d'étude.

II. — AUTRES NOTICES NÉCROLOGIQUES

M. Charles Bodin est mort à Chambéry le 18 mai 1922, dans sa quatre-vingt-huitième année. A la Société d'histoire, dont il faisait partie depuis douze ans, nous l'avons surtout connu comme un vieillard affable et bienveillant, qui s'intéressait à notre œuvre dans la mesure où il aimait la Savoie. Or, il s'était à ce point attaché à notre pays, qu'il n'avait pas voulu le quitter, quand il eut cessé de remplir à Chambéry les hautes fonctions de Directeur de l'Enregistrement et des Domaines. C'est parmi nous qu'il prit sa retraite, en 1902, dans sa maison aux belles roses, au chemin de Valérieux. Il était l'ami de M. Cochon, notre ancien président, qui s'était comme lui fixé à Chambéry après sa retraite et auquel il a lui-même survécu de si peu de jours.

M. Robert Caillemer, professeur à la Faculté de Droit de Paris, a laissé des travaux d'une fine et pénétrante érudition, qui ne rentrent point d'ailleurs dans le cadre de nos études. Mais il avait longtemps enseigné, à l'Université de Grenoble, l'histoire du droit. Il y avait eu des étudiants savoyards, et il avait très heureusement orienté leurs recherches du côté de la Savoie, à travers l'histoire de nos institutions juridiques. Un groupe s'était formé, sous son inspiration, pour publier une « collection d'études sur l'histoire du

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

droit et des institutions dans le Sud-Est de la France ». Dans cette collection, la Savoie fut représentée par deux bons volumes, dus l'un et l'autre à des membres de notre Société : MM. Etienne Dullin et Jacques Balmain. Ce n'est rien leur ôter, que de redire ici, après eux, que nous devons en partie ces deux livres aux conseils de M. Caillemer, pour qui c'est un titre à notre reconnaissance. Nous avions été heureux de l'accueillir dans notre groupe, et d'insérer dans nos Mémoires les pages émues qu'il consacra à la mémoire de notre collègue Balmain.

M. Joseph CHASTEL était l'un des membres les plus anciens de la Société d'histoire, dont il faisait partie depuis 1882, et sa fidélité éprouvée à notre œuvre serait une raison suffisante pour que nous inscrivions ici son nom avec déférence. Mais M. Chastel, magistrat laborieux et de haute conscience, avait d'autres titres à notre estime. Il avait fait presque toute sa carrière à Bonneville, et c'est là qu'il est mort, président du Tribunal civil.

M. Ferdinand DULLIN avait vécu plus près de nous depuis qu'il était revenu à Chambéry en quittant la Cour d'appel de Grenoble, où il occupait un siège de conseiller. Il y était allé du tribunal de St-Julien-en-Genevois, qu'il avait présidé pendant vingt-et-un ans, et partout il s'était montré magistrat de vieille roche, digne héritier des traditions d'honneur et de labeur que notre vieux Sénat a laissées en Savoie. Au reste, M. Dullin, qui se faisait une si noble idée de son métier de juge, ne pensait pas que la roideur d'allures en fût l'attribut nécessaire. Son urbanité n'avait rien de banal, et sa courtoisie rien de superficiel. Il a très bien su nous montrer que la grâce peut être l'apanage des

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vieillards, quand ils savent sourire et qu'ils ont le cœur bon. M. Dullin était aussi un historien, à qui le passé de la Savoie et surtout son passé judiciaire ont inspiré de savants et utiles travaux. L'Académie Delphinale a publié de lui, entre autres, une *Etude comparée sur l'organisation supérieure judiciaire du Dauphiné et de la Savoie* ; dans les Mémoires de l'Académie de Savoie, signalons son *Etude sur la judicature mage et le tribunal de St-Julien*, et enfin, dans nos Mémoires à nous, *Le dernier affranchissement féodal en Savoie.*

Le comte Marc de SEYSSEL-CRESSIEU vient de mourir, après quelques années de souffrances héroïquement supportées, et sa mort laisse un vide immense dans les rangs de nos voisins et amis de la Société du Bugey. M. de Seyssel en avait été le fondateur, il en était resté l'âme, et il a su en faire un centre intellectuel, très actif et très vivant, qui est un type et un modèle à suivre. Car il fut un entraîneur, dont l'énergie était communicative, et qui payait magnifiquement de sa personne. Les articles qu'il a donnés à son cher *Bugey* montrent assez que ce galant homme était aussi un érudit. Quant à la superbe et monumentale histoire de sa famille, fruit d'une vie de travail, elle est devenue l'un des ouvrages classiques de notre littérature historique en Savoie. Le nom de M. de Seyssel, inscrit depuis longtemps à la liste de nos membres, faisait honneur à notre Société.

Rappelons enfin que plusieurs volumes de nos Mémoires, parus à l'Imprimerie Gentil, y avaient été imprimés, pour la plus grande partie, par M. Charles Richard, décédé l'an dernier. C'était un praticien expert et consciencieux, qui savait s'associer à l'œuvre

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dont il était le collaborateur intelligent, et ce n'est que justice si nous rendons hommage ici à sa mémoire, et si nous rappelons aussi le nom de M. Antoine Burdin, relieur, mort en 1921, bien connu et estimé à Chambéry dans le monde où l'on lit. L'art où M. Burdin était maître n'a pas encore été classé dans les beaux-arts ; un bon relieur a pourtant, dans la cité intellectuelle, une place où il est nécessaire.

III. — OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ. DONS REÇUS

Il a paru utile de dresser ici un petit inventaire des travaux publiés en 1921 et 1922 par les membres de la Société d'histoire. On se tromperait beaucoup, en effet, si l'on croyait qu'ils ne font rien, parce que nous ne pouvons imprimer que des volumes trop rares ou trop maigres. Certes, les limites si restreintes imposées à nos publications gênent l'activité intellectuelle de nos collègues, dont les productions se trouvent ainsi privées d'un débouché normal. En dépit des difficultés matérielles, ils ont pourtant réussi à publier les œuvres qu'on va voir énumérées. Ce tableau ne paraîtra donc pas déplacé ici, puisqu'il montrera de quoi nos membres ont rempli leurs loisirs.

On comprendra assez pourquoi toutes épithètes, laudatives ou autres, ont été systématiquement écartées. On comprendra aussi que, là où le titre de l'ouvrage pouvait ne pas en indiquer assez la nature et la portée, quelques indications complémentaires ont paru nécessaires. Enfin, et surtout, on voudra bien excuser les omissions, certainement nombreuses et toujours regrettables ; toutes additions et rectifica-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions seront enregistrées avec plaisir pour être placées dans notre prochaine chronique.

L'abbé **Bergeret-Jeannet** a obtenu une médaille, en 1921, au concours Caffe de l'Académie de Savoie, pour son *Histoire de Cléry-Frontenex des origines à* 1794.

Arthur **Bertin**. — *Les Pendus d'Eloi*, comédie, où l'auteur nous présente, en deux actes et en vers, le roi Dagobert dans sa cour, assez surpris et très content de se voir acclamé par des gens qu'il avait fait pendre. Prix de poésie au concours de l'Académie de Savoie en 1921.

Commandant de **Bissy**. — *Le col de Saint-Michel, vrai passage des Romains à travers la montagne d'Aiguebelette.* — Carte touristique au 75.000e des environs de Chambéry. — Carte générale de la Savoie au 250.000e. — Cartographie du Guide Bricet de " La Savoie ".

Charles **Buttin**. — *Le dernier chef-d'œuvre de Peter Vischer* (étude en collaboration avec J. Serand sur les bas-reliefs de bronze du château de Montrottier, parue dans la Revue Savoisienne).

Marius **Dardel**. — *Bibliothèque Savoyarde*, où nous sont présentés, groupés méthodiquement en neuf chapitres, environ 400 titres d'ouvrages relatifs à la Savoie.

Maurice **Denarié**. — *Du rôle de l'homme dans la dissémination des plantes* (Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Savoie), où, à propos de botanique,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il est aussi question d'histoire, ou du moins de préhistoire.

Philibert **Falcoz**. — *Notice sur Ste-Hélène-du-Lac*, où l'auteur parle de cette commune et de son prieuré, des châteaux et maisons-fortes, et du lac.

L'abbé **Gavard**. — *Le R. P. de Romeville et son merveilleux ministère en Savoie*, 1702-1704.

Jean **Gotteland**. — *Manuel d'alpinisme scolaire*, œuvre de conviction et de propagande, qu'accompagne une bibliographie.

Ed. **Mareuse**. — *Madame de Sévigné-rue Courtavilain*, dans le Bulletin de la Société d'histoire de Paris. — *Plans de Neuilly-sur-Seine conservés à l'Institut d'histoire et de géographie urbaines*, dans le Bulletin historique de Neuilly.

François **Miquet**. — *Nouvelles recherches sur les familles des émigrants savoyards fixés en France avant* 1860, — et *sur quelques familles d'émigrants savoyards fixés à l'étranger. — Les officiers savoyards en* 1860. — Ces études ont paru dans la Revue Savoisienne, avec d'autres notices biographiques et bibliographiques.

Edmard **Pavèse**. — *Poésies*, dans la revue tarine « Notre Savoie ».

Gabriel **Perouse**. — *Le vieux Chambéry. — La vie d'autrefois à Aix-les-Bains.*

Mgr **Piccard** a obtenu en 1921 de l'Académie Française un prix Montyon de 500 fr. pour son ouvrage *L'Université chablaisienne ou la Sainte Maison de Thonon.*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Frédéric **Raisin**. — Articles dans les *Archives des collectionneurs d'Ex-libris.*

Chanoine **Rebord**. — *Dictionnaire du clergé séculier et régulier du diocèse de Genève-Annecy* (en collaboration avec l'abbé Gavard). — *Complément du Dictionnaire du Clergé. — Gerbes de notes et documents* sur l'administration du diocèse de Genève-Annecy.

Marcel **Usannaz**. — *La baronne de Broc,* épisode de la vie d'Aix sous le premier Empire.

François **Vermale**. — *Notes sur Joseph de Maistre inconnu* (dont les premiers chapitres s'intitulent : Joseph de Maistre et l'illuminisme ; Joseph de Maistre et le bourreau ; Joseph de Maistre contre le militarisme piémontais, etc.) — *Jean-Jacques Rousseau en Savoie, Annecy, Chambéry, Les Charmettes, Extraits des Confessions situés et commentés.*

Docteur **Vincent. —** *Challes-les-Eaux, Station thermale, Centre de Tourisme.*

Beaucoup de ces ouvrages ont été offerts par leurs auteurs à la bibliothèque de notre Société, et à cet égard nous devons des remerciements particuliers à nos amis d'Annecy, MM. Miquet et Rebord. Signalons aussi le don fait à nos Archives par M. l'abbé Bergeret-Jeannet, de documents intéressants qui concernent les Carmélites de Chambéry, la chapelle S^te^-Marguerite au Reclus, le prieuré de Contamine et la famille de Bongain.

Un autre don a été fait à notre bibliothèque, où il a été d'autant mieux accueilli, que nous pourrons y garder ainsi un souvenir de notre ancien Président. C'est en effet à la vente de M. Cochon que le docteur

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Duvernay, notre vice-président, s'est porté acquéreur d'un beau lot de brochures et plaquettes de l'époque de la Révolution, qu'il a offert à notre Société. Nous reviendrons sur ce don, quand le catalogue en aura été fait. Bornons-nous ici à exprimer nos remerciements au docteur Duvernay.

IV. — DEUX CENTENAIRES

La Société Savoisienne d'histoire a participé en1921 à la célébration de deux centenaires. Le premier fut celui de l'Ecole nationale des Chartes, célébré à Paris le 22 février. La Société, invitée à s'y faire représenter, avait délégué notre collègue M. Mareuse, qui a bien voulu prendre part à la solennité comme représentant de la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie, et assista en cette qualité à la séance tenue à la Sorbonne en présence du Président de la République.

Le 19 juillet 1921, c'était à Chambéry que l'Académie de Savoie célébrait son propre centenaire avec celui de Joseph de Maistre, qui fut l'un de ses membres. Ce fut une belle fête, rehaussée par la participation de l'Académie Française, dont le délégué était M. Henry Bordeaux, que nous comptons parmi nos membres honoraires. De toutes parts, de Suisse et d'Italie et des provinces françaises voisines, de précieux témoignages vinrent en ce jour à la doyenne de nos sociétés savantes de Savoie. Nous sommes heureux, dans cette chronique, de lui renouveler l'expression de notre déférente sympathie. Le représentant de notre Société, à ce centenaire de l'Académie, fut M. Jules Cochon, notre regretté président.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

V. — QUELQUES EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ANNÉE 1922

Séance du 2 avril. — Sur la proposition du Président, la Société, « considérant qu'il existe, dans l'aile du cloître de la cathédrale qui est ouverte au public et qui sert de passage pour accéder à la porte latérale de l'église, des pierres tombales qui y ont été placées en dallage en 1862 ; que le frottement des pieds des passants use insensiblement ces pierres, dont les inscriptions et figures finiront par s'effacer, si on ne leur donne pas une autre place ; que ce serait un grand dommage pour l'archéologie locale, car ces pierres, dont quelques-unes ont un intérêt artistique, sont toutes précieuses pour l'étude du vieux Chambéry, dont elles constituent des monuments respectables ; considérant qu'un musée lapidaire est déjà en formation dans une autre aile du cloître ; émet le vœu que ces pierres soient relevées et adossées contre le mur du cloître, où des pancartes pourraient être placées, qui donneraient un relevé des inscriptions avec de courtes notices. »

Ce vœu a été adressé à M. le Maire de Chambéry, qui nous a répondu en nous faisant connaître qu'il demandait un devis au Service de la Voirie municipale et qu'ensuite il saisirait le Conseil de la question.

Séance du 27 avril. — M. Biver fait une communication sur une correspondance inédite de Capré avec Guichenon de 1651 à 1657. « Il résulte de ces lettres, pour la plupart relatives à la confection du *Catalogue* des Chevaliers de l'Annonciade, que cet ouvrage fut entrepris sur l'ordre du comte Philippe de Saint-Martin d'Aglié et ne parut qu'au milieu de l'année 1655.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Malgré les instances de Guichenon, Capré se refusa à entreprendre l'histoire de l'Ordre, mais il songeait à faire une seconde édition de son Catalogue, projet qui ne fut pas réalisé. Cette correspondance nous révèle un Capré non dénué d'amour-propre, car, tout en affectant de se dire bien inférieur à Guichenon ou à d'Hozier, il voudrait pourtant bien qu'on parlât de lui. »

Séance du 27 mai. — M. Vermale, qui prépare une histoire de la Révolution en Savoie, avec une méthode et des points de vue nouveaux, fait une communication bien révélatrice sur le rôle du comte de Cevins, sur le conventionnel Simon, sur le rôle équivoque de Montesquiou en 1792, sur l'attitude de Clavières et sur l'importance de la question genevoise dans l'affaire de l'annexion de la Savoie, et aussi sur l'apparition des fonds secrets avec le banquier cosmopolite Bidermann.

Séance du 24 juin. — Le commandant de Bissy communique une photographie d'une carte de Bacler d'Albe. Il fait constater la précision du levé topographique de cette époque (1802) et les progrès considérables faits depuis l'œuvre de Cassini. Il rappelle en outre que, déjà en 1779, François de Coriolis disposait d'un canevas géodésique.

Séance du 29 octobre. — M. Pavèse émet l'idée d'un changement de désignation de la Caserne Saint-Ruth (quartier de cavalerie de Chambéry), dont le nom officiel ne rappelle pas un agréable souvenir. M. Carle met en avant le nom des frères Forestier, d'Aix-les-Bains, qui évoquerait une belle page de l'épopée impériale.

Séance du 26 novembre. — M. Biver fait une communication assez étendue et très documentée sur « Un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prieur de Lémenc administrateur du prieuré de Sainte-Marie de Pouilleux dans l'Isère. » Les faits qu'il rapporte appartiennent au XIVe siècle, et il les a rencontrés au cours de ses recherches sur le prieuré de Lémenc, dont il prépare une monumentale histoire. Sa communication s'achève par un catalogue de tous les actes connus relatifs au prieuré de Pouilleux, depuis le douzième siècle jusqu'à l'année 1790.

M. Philibert Falcoz présente une belle pierre sculptée et armoriée, où se reconnaissent, entre autres, les armes des Brunet de Ste-Hélène-du-Lac : d'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles de même en chef et d'une aigle d'argent becquée de gueules naissant en pointe. M. Falcoz fait don de cet intéressant document archéologique à la Société d'histoire, mais la pierre sera remise en dépôt au Musée Savoyard pour y être exposée.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE CHAMBÉRIENNE

Au retour de la grande guerre, les *poilus* entendirent d'assez sombres pronostics sur l'avenir de Chambéry. Plus de garnison, suppression de la circonscription minière dont Chambéry était le centre, suppression du rectorat d'Académie, menaces sérieuses de suppression de la Cour d'appel... Chambéry, en tant que capitale de l'ancienne Savoie, allait disparaître pour tomber au rang ordinaire d'un simple chef-lieu de département comme Bourg-en-Bresse par exemple. Prise entre Grenoble et Lyon, enrichies toutes deux par les industries de guerre et partant grisées d'impérialisme économique, Chambéry allait être dépouillée et absorbée par ces deux puissantes voisines. Chambéry ne serait plus qu'un grand village.

Mais les Chambériens qui avaient connu, au cours de leur histoire, des situations analogues et pareillement difficiles, eurent un sursaut d'énergie. Ils firent savoir qu'ils n'entendaient point se sacrifier à Grenoble et à Lyon. Ils démontrèrent la légitimité de l'existence d'une *région* savoyarde dont Chambéry était la capitale naturelle et historique, à côté d'une *région* dauphinoise et d'une *région* lyonnaise. Malgré cette protestation, la menace s'accentuant, les Chambériens passèrent alors à l'action.

Avant guerre l'action eut été verbale. Il y aurait eu force articles de journaux, de nombreuses brochures, des flots d'éloquence, en un mot beaucoup de bruit pour

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un mince résultat. Après guerre, la dureté des temps faisant que Chambéry n'avait plus de journal quotidien, on se passa de journal. Le prix du papier et de la main-d'œuvre empêchèrent la publication de brochures; on se passa de brochures. Des discours...on fut heureux de ne pas en entendre ; on s'en passa... Les Chambériens, privés des moyens ordinaires des protestations démocratiques, employèrent une autre méthode. Que firent-ils alors ? Ils s'émancipèrent de tutelles oppressives et créèrent des œuvres. Ici empruntons le style, très à la mode. des amateurs de boxe :

1er *Round*

Grenoble contrôlait l'activité industrielle de Chambéry grâce à la Société du Ht-Grésivaudan qui distribuait force et lumière dans le département. Cette Société était entre les mains d'un banquier grenoblois réputé. Son défaut principal était de n'avoir qu'une force très limitée à mettre à la disposition des industriels savoyards. Que se passait-il ? Chambéry ne pouvant assurer les demandes de force pour installations nouvelles, les industriels se détournaient d'elle et allaient... en Dauphiné !

C'est alors que, d'un poing vigoureux, Lucien Chiron, maire de Chambéry, mit knock-out le Ht-Grésivaudan qui en mourut... Chambéry, grâce à de nouveaux contrats passés, grâce à la création de la ligne de transports de forces électriques Venthon-Chambéry sera, à partir de 1923, à même de fournir à ses industriels un courant en quantité illimitée et de qualité supérieure. Autour de la ville fut déterminée en même temps, une zone industrielle, appelée *agglomération*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chambérienne, laquelle aura droit, pour le courant électrique, aux mêmes avantages que la ville même. C'est le développement et l'avenir industriel de Chambéry assuré.

2e *Round*

Ce fut contre Lyon... mais ce fut moins brutal !... Herriot avait montré ce que pouvait l'initiative municipale en matière de foire, d'extension commerciale... A Chambéry, le maire délégua G. Pillet et Ulliet, deux de ses conseillers municipaux ; les commerçants et les industriels déléguèrent de Fonclare et Dumont. A eux quatre ils firent la *Foire de Chambéry* en 1921 et 1922. Leur réussite a prouvé qu'à côté de la grande foire lyonnaise, une foire de la région de Savoie avait sa raison d'être... Ce fut une démonstration élégante...

3e *Round*

Ce fut contre les grandes Sociétés de crédit... Avant guerre, elles avaient écrasé les banques locales. Industriels et commerçants ne pouvaient trouver des capitaux pour des industries et des commerces dans la région... La *Banque de Savoie* parut !... Elle boxa contre *Crédit Lyonnais*, *Société Générale*, *Comptoir d'Escompte*, ... Quoique *poids léger*, elle ne succomba pas... Aujourd'hui l'on peut dire que la région de Savoie a son organisme bancaire autonome...

Alors fleurirent dans l'antique capitale des ducs de Savoie des maisons nouvelles...

Ce fut la *Maison des Agriculteurs*. Les Services agricoles de l'Office départemental s'installèrent dans un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

hôtel illustre. La Caisse régionale de Crédit agricole y ouvrit aussi ses guichets.

Ce fut la *Maison de la Route*. Les Services des Ponts et Chaussées installèrent dans la Maison de Seigneur Bracorens de Savoiroux des bureaux où l'on veille à l'avenir touristique de la Savoie, région de *Grand Tourisme*.

Ce fut la *Maison des lettres* .... L'ancienne librairie Perrin, refleurit dans la boutique modernisée du libraire Dardel, sous les Portiques... C'est un centre de défense régionaliste. C'est là chez notre Roumanille chambérien que se rencontrent les fervents de la cause savoyarde. L'abbé Berthier, Bertin, de Bissy, de Cardonne, Philibert Falcoz, Jean de la Forclaz, le commandant Gaillard, l'abbé Gex, Grange, Greyfié de Bellecombe, Pérouse, Louis Raymond, votre serviteur, y ont en 1920-22, publié romans, vers, études historiques et géographiques, polémiques d'histoire. Voilà comment à Chambéry on lutte contre le retour des Barbares! Dardel l'animateur a d'ailleurs toutes les audaces ! Ses publications du Canziani, des eaux fortes d'André Jacques, le prouvent. Tandis que Paris dédaignait Guido Rey, poète de la montagne, italien prestigieux Dardel devenait son éditeur pour la France, attestant par là-même que Chambéry restait entre Italie et France un agent de liaison averti... Ce n'est pas tout ! La *Maison des lettres*, sous les Portiques, est pleine de projets... souhaitons qu'ils éclosent à leur heure, selon la bonne méthode de celui qui la dirige !... Lyon et Grenoble, ce n'est pas une confidence, nous envient notre Dardel !

Puis, à la barbe des nouveaux riches, Chambéry organisa ses « *rétrospectives* ».

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Elle célébra son activité intellectuelle avec les fêtes du centenaire de la fondation de l'Académie de Savoie (1921).

Elle célébra aussi le centenaire de la mort de son illustre enfant : *Joseph de Maistre* (1921).

Elle organisa une exposition des œuvres de son plus grand peintre : *Benoît Molin* (1921).

Elle fêta, dans une importante manifestation franco-italienne, le cinquantenaire du percement du tunnel du Mont-Cenis et du génie de *Sommeiller*.

Elle accueillit la Société géologique de France, qui tint dans ses murs son Congrès annuel, ce qui permit de rendre un juste hommage au savant modeste qu'est notre concitoyen *M. Révil*.

Les Dauphinois regardaient, les Lyonnais regardaient... Comme pour leur enlever tout espoir, voilà que les Conseils généraux de la Savoie et de la H^te^-Savoie se réunissaient dans « leurs *Etats de Rumilly* » et déclaraient solennellement que la Savoie était *une*... Ce fut le coup d'assommoir qui assura la fuite des ennemis de la région de la Savoie. Ils comprirent que l'on ne supprime pas par décret un passé historique si important ainsi qu'une pareille activité économique et intellectuelle dans le présent...

. . . . . .

Aux historiens futurs, nous nous plaisons à signaler que Chambéry vécut de 1921 à 1922, dans une véritable fièvre de renaissance régionaliste.

F. VERMALE.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE AIXOISE

Depuis la publication du dernier bulletin, il s'est passé à Aix-les-Bains un certain nombre d'événements intéressant l'histoire ou l'archéologie et qui, à ce titre, méritent de prendre place dans cette publication.

I. — En 1920, la ville d'Aix-les-Bains acheta la *Pension Chabert*. Cette vieille maison, théâtre du roman de Lamartine et de celle qu'il devait immortaliser plus tard sous le nom d'Elvire, gardait de leur passage trop de souvenirs pour que la ville les laissât disparaître sous la pioche des démolisseurs. C'est là une première raison de cette acquisition, mais non la seule ; la Pension Chabert, en effet, est entièrement bâtie sur l'emplacement des anciens bains romains, dont une grande partie des substructures ont été mises à jour le siècle dernier et c'eut été grand dommage que ces vestiges de la splendeur passée du « vicus aquensis » ne restassent pas la propriété de la collectivité.

La Pension Chabert appartenait au début du XIX^e^ siècle au sieur Pierre-François Perrier, chirurgien, résidant en la ville d'Aix. Comme tous les Aixois de l'époque, il louait des chambres aux baigneurs pendant l'été. Sa maison, proche des bains, était fort achalandée et c'est ainsi qu'il eut comme hôtes en 1816 Alphonse de Lamartine et Julie Bouchaud des Hérettes. De ce chirurgien Perrier, on sait peu de choses : il était né à Tanninges et avait épousé une

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« dame » de qualité, Philiberte Verniquet, laquelle mourut avant lui sans lui laisser d'enfants.

S'il n'avait pas la notoriété de son ombrageux contemporain, Daquin, il semble toutefois avoir joui d'une certaine considération dans son art. C'est ainsi que le commissaire du Directoire exécutif à Aix, Gay, lui demandait, le 18 brumaire an VII, de bien vouloir lui faire connaître « le fruit de ses lumières et de ses méditations sur la nature et la propriété des eaux d'Aix » dans le but de compléter le travail de Bonvoisin.

La lettre est adressée au citoyen Perrier à St-Pierre-d'Albigny. Avait-il une propriété là-bas ? C'est possible. En tout cas, il n'en est pas fait mention dans *ses* testaments. Il en fit plusieurs, dépossédant les uns pour avantager les autres de ses héritiers. Finalement, il mourut en 1833, laissant sa maison à sa nièce Julie Lacroix, qu'il avait dotée en 1822 et mariée au sieur Claude Chabert, contrôleur des émoluments à Chambéry.

Perrier semble s'être intéressé aux antiquités romaines, contenues dans sa maison ; il exécuta les premières fouilles « tant sous cette maison, sous son jardin, que dans d'autres lieux circonvoisins ».

« Son zèle fut couronné des plus heureux succès
« puisque des fouilles lui firent découvrir des bains de
« vapeur à l'usage simultané d'un nombre considé-
« rable de personnes.

« Le luxe que l'on avait employé dans leur cons-
« truction prouve évidemment l'estime que l'on avait
« de leurs propriétés sous le règne d'Auguste, puisqu'ils
« étaient revêtus des marbres les plus précieux de
« l'Europe et de l'Asie.

« L'exposant a jugé convenable d'en faire lever le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« plan afin d'en faire hommage à Votre Majesté, trop « heureux si Elle daigne l'agréer.

« Il n'y a pas de doute que si ces bains de vapeur « étaient rétablis à l'instar des Romains, ainsi que « ceux d'immersion dans le grand bassin royal, il « s'opérerait un plus grand nombre de guérisons, « comme il l'a observé depuis environ une vingtaine « d'années, etc... etc... (1). »

Son neveu par alliance, héritier de sa maison par sa femme, Claude Chabert, continua ses recherches. Vivement intéressé par ces découvertes archéologiques et d'autres encore faites en Piémont, Charles-Albert avait institué une « Junte d'antiquités et de beaux-arts destinée à encourager la recherche et la conservation des monuments de l'antiquité, etc... (2)» et Chabert ne manqua pas d'y faire appel. Après avoir écrit au comte de Loche, président de la section savoisienne, puis au comte Balbo, président de cette junte, il écrivit au roi une lettre curieuse dont voici la copie :

Au Roi,
Sire,

Claude Chabert, ex-garde du corps, propriétaire des bains romains d'Aix, a eu l'honneur de présenter avec le plus profond respect à votre Auguste Majesté, par l'entremise de M. le Marquis d'Aix, la description de ce « tippe » (*sic*) de la grandeur romaine.

Votre Majesté a eu la bonté de nommer une junte à

---

(1) Copie d'une lettre inédite du sceur Perrier, non datée.

(2) Brevets royaux. 24 Nov. et 11 Déc. 1832.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'effet de lui proposer les récompenses à décerner pour les découvertes faites et les moyens d'encouragement pour celles à faire.

En janvier 1834, persuadé que ses travaux seraient pris en considération, il a exposé aux nobles syndics de cette ville, qu'il avait osé (illisible) un placet au Roi son maître pour obtenir en faveur de son fils aîné une place gratuite au collège des Jésuites et qu'en attendant cette grâce signalée, il lui fut gratifié le quart de place qui se trouvait alors vacant.

Cette faveur lui a été accordée.

Maintenant, très humblement prosterné aux pieds du Trône de son Auguste Maître, il se permet de supplier très humblement Votre Majesté de daigner, en récompense des travaux faits et de ceux à faire pour la découverte des monuments dont il s'agit, avoir la munificence de parfaire les trois quarts de la place accordée à son fils.....

L'histoire ne dit pas si le roi eut la munificence, etc. Mais, depuis lors, les propriétaires successifs de la maison prirent grand soin d'entretenir du mieux qu'ils purent les bains romains qu'on venait de mettre à jour.

Chabert mourut en 1841 — sa femme lui survécut jusqu'en 1868. Elle eut avant de mourir la douleur de perdre son fils (celui pour qui on sollicitait la bourse) qui se tua d'une chute de cheval sur la route du Viviers.

Son héritière fut Mlle Alexandrine Chabert, sa fille, qui conserva la « Pension » jusqu'en 1891.

A sa mort, elle la légua à sa cousine, Madame Coulon (Julie Bovagnet), dans la famille de laquelle elle resta jusqu'au moment de sa cession à la ville.

La maison a peu changé depuis le « médecin Perrier »: elle a toujours son portail aux chapiteaux empire

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sa cour aux colonnes de bois soutenant la longue galerie, ses fenêtres au midi où s'accoudaient Lamartine et Elvire, et la treille du jardin où ils se rencontrèrent pour la première fois.

On ne peut que féliciter la ville de l'avoir conservée aux historiens et aux archéologues .

II. — C'est en 1920 également que, soutenant de ses efforts, le régionalisme renaissant, le comité de publicité eut l'idée de créer *la fête du costume savoyard*. De toutes nos hautes vallées, répondant à l'appel du comité, descendirent un nombre considérable de jeunes femmes parées de tous leurs atours ; les rubans et les ors, les soies multicolores, les coiffes tarines et les bonnets de Champagny — les ailes blanches de Valloires et les nœuds rouges de Lanslebourg — se mêlèrent en cette journée inoubliable, où dans la grande salle du Cercle, parée elle aussi pour leur faire fête, nos braves Savoyardes dominèrent par la noblesse de leur air et la dignité de leur tenue, la foule venue pour les contempler.

Cette fête se renouvela en 1921 et 22. Bien plus, elle eut de nombreux lendemains : la fête de l'Alpe féconde au Col du Lautaret en 1921, celle du costume tarin à Bourg-St-Maurice, et la fête des costumes de St-Jean-de-Maurienne. en 1922.

III. — En 1922, la Municipalité ayant décidé la transformation de la place de la Mairie, on dut faire quelques travaux de terrassement qui mirent à jour une pierre votive romaine des plus curieuses. La pierre a 0,40 × 0,30. L'inscription est en hauteur, elle comporte 10 lignes et 12 lettres à la ligne. Les caractères

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sont très bien conservés, sauf ceux de la première ligne en partie brisée. Ils ont une élégance qui les rapproche de ceux du siècle d'Auguste. Voici cette inscription :

M AQ
SIVM DONAVER
LVCUM.CVM.SVAVI
NEA VICANIS A
QVENS . ADLVDOS
CELEBRAND . PRO
SALVTE . IMP . AVG
ZMERTVCCIVSTI
TIANVS . PV . ARAM
D S D

Grâce à l'obligeance de M. Ginot, conservateur de la bibliothèque de Poitiers et archéologue distingué, cette inscription fut communiquée à M. Emile Esperandieu, de l'Institut qui voulut bien la compléter et la commenter ainsi :

... *possessorum aquensium donaverunt lucum cum sua vinea vicanis Aquens* (*ibus*) *ad ludos celebrand* (*os*) *pro salute imp* (*eratoris*) *aug* (*usti*). *Zmertuccius Titianus, p* (*erfectissimus*) *v* (*ir*) *aram d*(*e*) *s* (*uo*) *d* (*edit*).

— Les *vicani aquenses* sont les habitants d'Aix qui n'était pas une cité, mais un simple vicus de la cité de Vienne.

— Les *possessores aquenses* sont déjà connus par deux inscriptions funéraires (Corp. inscript. lat. XII, 2.459 et 2.460).

— Il s'agit bien de l'empereur Auguste : la forme des lettres ne laisse pas de doute à cet égard, et pour

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un autre empereur on n'aurait pas manqué de donner son nom.

— Le personnage qui a donné l'autel était un chevalier romain (*perfectissimus vir*). Le gentilice ***Zmertuccius*** est sans autre exemple, du moins à ma connaissance. Mais on connaît passablement de noms celtiques formés du radical *Smertu* : par exemple *Smertuccus* à Vechten ; *Smertulitanus* à Worms et ailleurs ; *Smertullus* à Paris ; *Semrtullus* à Aiguilles (près de Briançon) de (Cf. Holder: Atlas altirshen Sprachschatz II, p. 1544). Le remplacement du premier S par Z, est à noter mais n'a rien de particulièrement rare. (Espérandieu).

D'autre part, il est à remarquer que l'expression *pro salute* ne peut indiquer qu'une guérison acquise, puisqu'on fonde des jeux qui n'auraient pas lieu d'être, pour une guérison à souhaiter (Ginot).

Quoiqu'il en soit, cette inscription, une des plus anciennes que nous ayions, puisqu'elle remonte à Auguste, nous confirme dans ce que nous savions de la différence à faire entre les *possessores aquensium* (et non *aquarum* comme certains l'expliquent), les seigneurs, et les vicani aquenses, le peuple.

A signaler encore en 1922 la découverte, au voisinage de l'établissement thermal, d'une épingle de sûreté en bronze, d'un modèle assez curieux, actuellement en la possession du Dr Gaillard, d'Aix.

IV. — **Enfin un événement des plus intéressants au point de vue historique vient de se passer en cette fin de 1922 : l'arrivée à Hautecombe de moines Bénédictins en remplacement des anciens Cisterciens. Cet Ordre occupait l'abbaye depuis sa fondation en 1125,**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec une courte interruption pendant la période révolutionnaire. Ces dernières années le nombre des religieux alla en diminuant, bientôt ils ne furent plus assez nombreux pour assurer la vitalité de l'abbaye. Mgr Castellan, archevêque de Chambéry, demanda au Pape de les remplacer : celui-ci y envoie des Bénédictins français, réfugiés en Italie après la loi sur les Congrégations et dépendant auparavant de la célèbre abbaye de Lérins. On trouvera toutes les indications concernant Hautecombe dans une brochure que les Bénédictins viennent de publier et où ils établissent après une courte histoire de l'abbaye les titres en vertu desquels ils prennent possession du couvent.

V. — Bien d'autres faits d'importance moindre seraient à signaler (réfection de l'annexe sud de l'établissement et installation d'ascenseurs, création d'une chambre d'industrie thermale, édification du monument aux morts de la guerre du sculpteur Boucher, etc.), mais cela entraînerait au delà des limites assignées à cette notice. On les trouvera détaillés dans les journaux d'Aix : l'*Avenir* et le *Journal d'Aix-les-Bains*, 1920-21-22.

Dr L. DUVERNAY.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Les anciennes vogues ont repris leur popularité. Les quartiers veulent avoir chacun la sienne et se distancer mutuellement par la splendeur des décors ou par quelque idée ingénieuse. Cette émulation est loin de nous déplaire. Rien n'est plus pittoresque que nos rues, droites ou tortueuses, où se mêlent joyeusement drapeaux, inscriptions de bienvenue aux visiteurs, guirlandes de verdure et torsades de toutes couleurs. Mais il faut que le beau temps soit de la partie, sinon, rien n'est plus lamentable que le papier détrempé qui pend, lavé et déteint, sur une ficelle distendue.

Amusons-nous donc, faisons un peu de bruit, ne redoutons pas trop le jovelot, couronnons des rosières, des reines d'un jour, formons des cavalcades, mais pour Dieu qu'on débarrasse les rues de ces décorations improvisées aussitôt après la fête, car elles n'ont d'attrait que par leur fraîcheur et l'éclat des couleurs.

Nous avons eu aussi, en octobre — un peu trop tard peut-être — une manifestation économique : la foire, qui a mis, pendant quelques jours, une très grande animation dans toute la ville. Si on nous demande ce que vient faire la foire dans une chronique artistique, nous répondrons par plusieurs questions : N'êtes-vous pas allé voir les plantureuses natures mortes au Palais de Justice, fleurs, fruits et légumes, dignes de la palette de nos meilleurs peintres ? N'avez-vous pas remarqué un essai — timide mais qui pourrait être développé une autre fois — d'exposition rétrospective de la coiffure féminine ? Idée excellente

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui peut être appliquée à bien des choses ; n'avez-vous pas vu les taureaux tarins dont la fermeté et la vigueur des formes donnent l'impression de la force absolue et font songer aux gardiens ailés à face humaine du palais de Sargon, à Khorsabad, majestueux symbole de la force qui pense, a dit M. André Joubin, ou bien aux chapiteaux rapportés par Dieulafoy de Suse ou de Persépolis ?

Vous voyez bien que peintres, sculpteurs et architectes peuvent trouver à glaner à la foire. Les musiciens auraient plus de peine à s'accommoder des pianos mécaniques qui font la joie des danseurs dans les cabarets populaires.

Cette foire a presque coïncidé avec l'arrivée à Chambéry du 13e chasseurs à cheval, changeant de garnison et venant de Vienne en Isère. Deux cent cinquante cavaliers ont défilé dans la ville pavoisée par les soins de la Municipalité et ont été fort convenablement reçus.

Les fêtes de juillet ont aussi coïncidé avec le retour à Chambéry du 13e bataillon de chasseurs alpins. Certes, aucun des jeunes soldats qui le composent n'était ici avant la guerre. Mais c'était le 13e, le même numéro, nos alpins, qui revenaient de la Haute-Silésie : c'était encore un peu la guerre. Aussi avons-nous vu toute la population se mettre spontanément à compléter les décorations des rues et des maisons par des ornements et des inscriptions appropriés, et se porter en foule au devant du bataillon. Si les acclamations, pourtant nombreuses et nourries, ont paru maigres à quelques-uns, c'est qu'il y avait une raison :

Tous ceux, toutes celles, ou presque, qui vous regardaient passer, jeunes soldats, ont perdu là-bas un père, un fils, un frère, un époux, et ce cruel souvenir,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

joint à l'émoi que provoque infailliblement la parade militaire, emplissait leurs yeux de larmes qu'ils retenaient à grand'peine. Comment voulez-vous qu'on applaudisse et qu'on acclame quand l'émotion vous étreint la gorge ! Et vous-mêmes, soldats, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, pendant qu'on remettait à votre chef le fanion offert à votre bataillon par la Municipalité, pendant que retentissaient de nobles paroles, n'aviez-vous pas aux yeux, en plus de l'éclat de la jeunesse, celui que donne le vernis d'une humidité contenue ! Oui, le cordial accueil qui, suivant quelques-uns, n'a pas paru suffisamment, il était en nous et s'irradiait comme certains rayons électriques mystérieux que nos organes ne perçoivent pas, et vous en avez senti les effluves.

Le sentiment patriotique, éphémère dans ces manifestations, s'est affirmé plus durable dans les innombrables monuments aux Morts de la guerre dont on a couvert le territoire savoyard. On en a mis partout : sur les places publiques de nos villages, dans les églises, dans les cimetières.

Quoi de plus respectable, quoi de plus sacré que le culte des *Saints de la guerre*, comme on a appelé nos martyrs, et il est bien loin de notre pensée de nous élever là-contre. Mais, hélas ! à cette efflorescence de petits monuments l'art n'a rien gagné.

La Commission, instituée pour donner son avis sur ces projets, a vu défiler les choses les plus grotesques. Ayant repoussé l'une d'elles qu'elle avait trouvée de mauvais goût, elle la vit revenir sans aucun changement, avec cette réponse : ... « Enfin l'opinion et le goût des souscripteurs sont des éléments dont une municipalité ne peut pas ne pas tenir compte. Elle estime

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vrai le proverbe : « Des goûts on ne discute pas », et pense que la Commission a un peu exagéré en qualifiant de très mauvais goût le projet présenté. »

Attrape, Commission, et incline-toi devant le proverbe.

Dans l'une de nos plus importantes communes, on voit, sur un socle quelconque, un brave poilu dont la face est couleur chair, l'habit bleu horizon et le fusil couleur bois. Taisons-nous, la polychromie des statues nous vient des Grecs !

On avait voulu, croyons-nous, éviter que ces monuments fussent exécutés en série, en quoi tout cela montre qu'on a eu tort. Il eut certainement mieux valu adopter trois ou quatre types bien étudiés et variant d'importance et de prix pour permettre à chaque Municipalité de choisir suivant ses moyens, car ceux qui ont vu passer tout ce stock de poilus, de palmes, de croix de guerre, etc., en sont arrivés à souhaiter la banale pyramide pourvu qu'elle soit en bonnes proportions. Mieux vaut la banalité que le grotesque.

Nos villes importantes n'ont pas encore leur œuvre d'art, sauf Aix-les-Bains. On a beaucoup discouru, les journaux ont donné des articles dithyrambiques sur le monument de notre station thermale. Un sculpteur renommé n'a pas craint d'édifier un bloc de béton armé qui n'est ni de l'architecture, ni de la sculpture. Il a semé là-dessus une poussière de bronze — la poudre aux yeux, sans doute — de sorte que la formule que trouveront les archéologues des siècles futurs, quand on découvrira cette œuvre dans les ruines d'Aix, comme on a découvert la Vénus de Milo ou la Victoire de Samothrace, la formule sera : « Monument du XX^e^ siècle, en ciment armé et doré » !

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais que restera-t-il de ce magma ? Dans combien de temps verrons-nous le ciment désagrégé, l'armature rouillée à nu, et le doré disparu ? O Paros, qui sous le ciseau génial deviens de la chair vivante ! O Pentélique doré ! (toi aussi), ô pâle Carrare ! pardonnez ce crime de lèse-majesté !

Devant un pareil monument la première impression est telle qu'on pleurerait de dépit, mais on prend vite le seul parti convenable qui est de sourire. Quoi qu'il en soit le monument d'Aix-les-Bains reste le parfait modèle de ce qu'il ne faut pas faire. Donnez-nous du pompier, oui, même du pompier poncif, mais pas ça ! Car ne voyez-vous pas (pardon Molière) que le pompier vaut mieux que ces colifichets dont le bon sens murmure !

Que cette malheureuse expérience serve de leçon aux autres villes et notamment à Chambéry. Qu'elles exigent que l'architecture de leurs monuments soit traitée par un architecte, les sculpteurs n'y entendent rien ! Mais que l'architecte reste dans la saine tradition plutôt que d'errer dans un art nouveau dont il n'est pas le maître et qui l'emporte dans le ridicule ; et que le sculpteur respecte la forme humaine, puisqu'aussi bien, c'est toujours à celle-là qu'il faut avoir recours.

La Commission d'embellissement de la ville de Chambéry, qui s'efforce de répondre aux exigences modernes tout en respectant le plus possible les vieilles choses, a été appelée à donner son avis sur l'emplacement du futur monument à nos Morts glorieux. Elle a proposé, et plus tard elle a maintenu à l'unanimité, l'esplanade du château, pensant que nulle part on ne trouverait un cadre plus digne du monument triomphal qu'il faut ériger.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ici c'est notre avis personnel que nous donnons : un monument de ce genre, érigé sur la place publique, doit être un monument de gloire et de triomphe ; un monument funéraire doit être placé au cimetière.

Nous espérons que les 300 joueurs de boules céderont la place de bonne grâce aux 9.640 Savoyards morts pour la Patrie. Le terrain que la Ville leur offre au Bocage sera parfait pour la Boule, tandis qu'on ne trouvera rien qui vaille le Grand Jardin pour le Monument.

On a dit qu'on ferait un anachronisme en mettant un monument moderne dans un cadre du moyen-âge. L'objection ne nous paraît pas péremptoire. Quand, au XVIIe siècle, Christine de France, duchesse de Savoie, a fait construire la façade de la chapelle du château, s'est-elle inquiétée de l'anachronisme qui pourtant était on ne peut plus flagrant ? Quand, sous le second Empire, on a édifié le motif central derrière lequel se trouve le grand escalier des appartements du Préfet, s'est-on embarrassé du moyen-âge ? Non. Les siècles et leur architecture se superposent et ce sera ainsi tant que durera la machine ronde.

Une autre manifestation artistique, patriotique aussi, mais en un sens plus restreint, a eu lieu à Chambéry : nous voulons parler du Salon Savoyard, auquel on avait joint une très intéressante exposition de meubles du pays. Tous nos artistes ont répondu à l'appel, depuis les maîtres incontestés jusqu'aux jeunes gens qui s'essayent à la peinture pour la première fois. A ce Salon, pas de jury d'admission, chacun apporte ce qu'il a fait, suivant son tempérament, son idéal et son talent, et, ma foi, l'ensemble est fort satisfaisant.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fleurs de Filliard, lunes de Cachoud, montagnes de Communal ; montagnes de celui-ci, lunes de celui-là, fleurs de tel autre ; paysages de tout le monde ; visions claires ou tourmentées ; essais timides ou aventureux ; grain de folie même, tout y est et notre ville peut, dans toutes les ramifications de l'art, montrer que rien ne lui est étranger. N'a-t-on pas couronné un jeune sculpteur au concours de la fondation Guy ! Un sculpteur ? — Oui, un sculpteur ! oiseau rare en terre de Savoie.

Et la musique ? Eh bien ! mais elle florit aussi chez nous. Chambéry est, vous dit-on, un centre artistique complet et vous pourrez voir par ailleurs que la littérature y tient une place très honorable. L'inauguration du monument d'Aix-les-Bains a été agrémentée par l'exécution d'une belle cantate de M. L. Bonnel. La Société orphéonique Concordia-Argentina de Strasbourg est venue à Aix et à Chambéry, avec son vieux drapeau, celui d'avant 1870, et a chanté sur nos places publiques, au milieu d'une foule enthousiaste, les plus beaux morceaux de son répertoire. Et puis, avec les soldats, la musique militaire est aussi revenue à Chambéry. Elle est de toutes nos fêtes et, ne souriez pas, tout le monde a retrouvé avec plaisir la retraite du samedi soir qui remplit nos rues d'airs allègres et populaires. Les enfants s'en réjouissent, et les grands aussi.

Un groupe d'amateurs éclairés a eu la bonne idée de créer la Société des Concerts classiques qui a obtenu, l'hiver dernier, le plus brillant succès. Nous avons entendu de la belle et bonne musique exécutée par des artistes de premier ordre et nous allons avoir un second cycle de six concerts qui ne le cèdera en

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rien au premier. Nous ne saurions adresser trop de remerciements aux promoteurs de ces concerts.

Au théâtre, une troupe de chanteurs nous a donné une série d'opéras du vieux répertoire, mais n'a pas obtenu tout le succès qu'elle méritait. Il semble que le public chambérien, qui jadis accourait en foule aux représentations lyriques, soit devenu indifférent à la musique et se porte plus volontiers à la comédie qu'il négligeait autrefois et qu'il écoutait d'ailleurs fort mal, ce qui mettait aux cent coups le pauvre Géronte, d'excellente mémoire. Les représentations littéraires, notamment les tournées Baret, sont maintenant très suivies et nous assistons à de bonnes représentations de pièces modernes ayant eu du succès à Paris. Le public poursuit son éducation et ne fait presque plus de bruits de baisers sur sa main dans les scènes d'amour. Géronte ! Géronte, que n'es-tu là encore pour le constater !

Et voilà que parmi les trésors de l'art moderne, l'attention a été appelée sur un autre trésor, un véritable, en or et en argent. Un ouvrier démolissant un mur a mis à découvert, dans l'une des vieilles maisons du Reclus, un pot de terre cuite quelconque qu'il cassa d'un coup de pioche et d'où sortit une grande quantité de pièces d'or et d'argent de France, de Venise, de Milan, de Florence, de Gênes, de Savoie, toutes du XIVe siècle, dont il est parlé ailleurs avec compétence. Nous avons eu sous les yeux la moitié de ce trésor — l'autre moitié a été vendue hâtivement, trop hâtivement pour l'ouvrier qui aurait pu, avec un peu de patience, en retirer bien plus qu'il n'a fait — et nous avons eu la jouissance que donne la vue de matières précieuses artistement ouvrées par les artisans des siècles révolus.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous terminerons cette chronique par des compliments à notre population pour sa fidélité au souvenir des morts. Nous avons fait, dans la matinée de la Toussaint, une visite aux tombes de tous ceux qui nous furent chers et nous nous sommes trouvé au milieu d'une foule qui ornait les siennes avec un pieux recueillement. C'est une promenade qui n'est pas aussi mélancolique qu'on pourrait le croire, on se remémore les bons instants passés autrefois avec ceux qui ne sont plus, pendant que les yeux sont occupés et charmés par la profusion des fleurs. C'est la fête du chrysanthème, de la fleur d'or, que nos botanistes ont faite de neige, de pourpre, d'améthyste et dans toutes les gammes de la plus opulente palette.

A. Bertin.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

COUP D'ŒIL SUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Dans le rapport annuel envoyé en mars 1922 au ministre de l'Instruction publique, nous avons donné les chiffres suivants, qui relatent le nombre d'ouvrages classés à cette date : 75.869 livres ou brochures, 355 manuscrits et 69 incunables.

Nous citerons pour mémoire les manuscrits à miniatures : livres d'heures du xv^e^ siècle (n° 1 et 3) ; le bréviaire de Marie de Savoie, duchesse de Milan, plus connu sous la fausse dénomination de Missel d'Amédée VIII (n° 4) ; la Messe de S^t^ Maïeul (n° 7). Les récentes acquisitions proviennent surtout des séminaires de Chambéry, Moûtiers et S^t^-Jean-de-Maurienne et sont pour la plupart des dissertations théologiques ou scientifiques ; nous signalerons cependant une vie du Père Favre en 2 cahiers (n° 323) et une volumineuse histoire de l'Europe, comprenant 1.259 pages in-folio dont plusieurs sont blanches (n° 326) : l'histoire de Savoie en occupe les pages 867 à 947 et est divisée en 5 paragraphes, dont voici les titres : « Du Duc de Savoye » — « Des Pretentions du Duc de Savoye » — « Les Prerogatives du Duc de Savoye » — « Des Armes Devises et rdres des Ducs de Savoye » — « Généalogie des Ducs et Comtes de Savoye ».

Une douzaine de manuscrits de critique philosophique ou théologique ont été offerts par leur auteur, M. le docteur Dumaz, ancien maire de Chambéry. Un grand bienfaiteur de la bibliothèque, M. Albert Metzger, a fait don d'un Répertoire ou dictionnaire

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

historique juridique qui serait, dit-on, tout entier de la main du jurisconsulte Duperrier d'Aix (nº 343) ; enfin Mme la marquise de Jouffroy d'Abans a envoyé tout un dossier de pièces manuscrites et imprimées concernant les familles Pingon et Jouffroy d'Abans (nº 352).

Parmi les incunables, récemment inventoriés, presque tous relatifs à la philosophie, à la théologie ou à la littérature, nous citerons seulement les trois suivants à cause de leur rareté : *Angelus de Clavasio* : Summa Angelica, Venise, 1492, in-8 (Réserve P[1]) — *Guido de Monte Rocherii* : Manipuluscuratorum S. l. n. d. (fin du xv[e] siècle) in-4 (Réserve M[5]) — *Ebrardus Bitumensis* : Grecismus cum commento. S. l. n. d. (avant 1495) in-4 (Réserve M[10]).

Quant aux ouvrages imprimés, classés de 1914 à 1921, ils proviennent pour la plupart des bibliothèques de MM. Perpéchon, Jules Carret et Albert Metzger et se rapportent surtout à l'histoire, la médecine, la jurisprudence et la littérature. Il faut y ajouter plusieurs milliers de volumes du fonds des séminaires, actuellement classés, entre autres ceux qui ont appartenu à Monseigneur Charvaz, au chanoine Henri Jorioz et aux Milliet d'Arvillars. De plus le fonds savoyard s'est notablement accru soit par achat, soit par dons ; c'est ainsi que nous avons pu acquérir récemment de nombreuses brochures extraites de diverses revues et difficiles à trouver.

Enfin, au cours de l'année 1922, ont été catalogués des ouvrages provenant d'un don fait en 1914 par M. Goddard, de Mâcon : ils concernent surtout la littérature, la jurisprudence, les arts et les beaux-arts. Nous ajouterons le don généreux fait par Mlle Man-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

drillon, ancien professeur au Lycée de jeunes filles, d'une centaine de volumes de critique et de littérature anglaise, écrits en cette langue, et très précieux pour les candidats à la licence ou à l'agrégation, car plusieurs d'entre eux sont épuisés. De plus, la ville de Chambéry vi nt d'acheter à la vente du regretté M. Jules Cochon, ancien vice-président du Comité de la Bibliothèque, 2 cartons contenant environ mille gravures, estampes et portraits relatifs à la Savoie. ainsi que sa collection d'ex-libris savoyards, méticuleusement classés dans l'ordre alphabétique.

En ce qui concerne le nombre de lecteurs, d'ouvrages et de volumes lus ou prêtés, la statistique suivante, établie du 1er janvier 1915 au 26 octobre 1922, présente, croyons-nous, un certain intérêt :

	1915	1916	1917	1918	1919	1920 (1)	1921	1922 au 26 octobre
Lecteurs.....	4,333	3.816	3.386	3.372	3.390	2.980	3.577	3.682
Ouvrages (2)....	7.049	6.172	5.973	5.920	5.741	5.000	5.455	5.409
Volumes.....	9,540	8.786	8.520	8.588	8.491	6.969	8.505	7.904

Il y a donc une très sensible augmentation de lecteurs depuis 1921, et lorsque les ressources de la bibliothèque seront mieux connus, nous sommes persuadé que ce chiffre s'élèvera encore.

André Biver.

(1) Le fléchissement constaté en 1920 provient du fait suivant : la bibliothèque a dû être fermée 5 jours par semaine durant l'hiver, pour cause de manque de charbon à la Compagnie du Gaz.

(2) Un seul ouvrage peut comporter plusieurs volumes ; c'est pourquoi nous faisons une double statistique.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PETIT TRÉSOR DE MONNAIES
DU MOYEN AGE
trouvé à Chambéry le 17 août 1922

Le 17 août 1922, dans une maison du faubourg Reclus, un ouvrier mit à jour une petite urne en grès renfermant deux cents pièces d'or environ et une quarantaine d'argent : quelques ducats des doges de Gênes, un Louis II de Mâle à la Chaise d'or, des sequins de Venise, des ducats de Milan et de Sienne. des florins de Provence et une grande quantité d'écus d'or de Charles VI de France. Ce roi était également représenté par deux ducats d'or de Gênes du temps de l'occupation française à la fin du XIVe siècle. En outre, quelques pièces de Savoie en très petit nombre. Ces dernières étant les seules qui puissent intéresser notre région, nous en donnerons la description détaillée ainsi que la date des ordonnances.

1. — Amédée VI, comte de Savoie (1343-83). Florin d'or.

+ AMED COMES — Grand lis (imitation du florin de Florence). = *Revers* : S. IOHANNES. B. Ecu de Savoie. — Le Saint debout, de face, vêtu de fourrure, portant la croix de la main gauche et bénissant de la main droite. — Dimension, 21 mm. — Poids, 3 gr. 45.

2. — Amédée VII, comte de Savoie (1383-1391). Florin d'or.

AMED' × CO. MES × SAB' — Ecu incliné sous

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un heaume avec cimier et lambrequins entre deux lacs d'amour. Corniche éliptique de quatre arcs et quatre angles. — *Revers* : S. IOHANNES. B + — Le Saint debout, de face, etc. — D. 22. — P. 2, 61.

3. — Amédée VII. Florin d'or (second type).

+ AMEDEV' COMES ✝ S' — Le comte assis sur un trône, dans un cercle. — *Revers* : + DVX ✝ CHBL ✝ IN ITALIA ✝ MARC. — Ecu dans une corniche formée de trois arcs et trois angles — D. 22 — P. 2,67.

4. — Amédée VIII, Comte de Savoie (1391-1416) Gros avec saint Maurice (monnaie d'argent).

AMED ⁸ CO ⁸ SAB ∞ CHA ⁸ T ⁸ AVG ⁸ DVX ⋆ — Ecu droit avec un cimier et lambrequins de face dans un grenetis. — *Revers* : SANCTVS ⁸ MAVRICIVS ⁸ — Le saint de face tenant l'épée de la main droite et l'oriflamme de la gauche. — D. 26. — P. 2, 72.

5. — Le même (variante).

⋆ AMED ⁸ CO ⁸ SAB CHA ⁸ T ⁸ AVG ⁸ DVX = Méme revers. — Non décrit dans le *corpus* du roi d'Italie. — D. 26. — P. 2, 71.

6. — Amédée d'Achaïe (1367-1402). Florin d'or.

PRINCEPS. ACHAIE ⁸ Z'C. — Ecu de Savoie avec le bande, sous le heaume avec cimier de lion, dans une corniche formée de quatre arcs et de quatre angles, sans cercle. = *Revers* : S. IOHANNES B + — Saint Jean comme sur le florin de Toscane. — D. 22. — P. 2,77.

7. — Louis d'Achaïe (1402-1418). Florin d'or.

+ LVDOVICVS. D'SB. — Le prince à cheval à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gauche tenant l'épée de la main droite et le bouclier à ses armes de la main gauche. — *Revers* : + PRINCEPS : ACHAIE. — Heaume avec cimier de lion entouré d'un grenetis. — D. 21 — P. 2, 99. — Le cimier à tête de lion n'est pas couronné comme il est indiqué sur le florin d'or du *Corpus* du roi d'Italie.

Le florin d'or d'Amédée VI a été frappé par Nicolas de Podio, de Lucques, maître particulier à Chambéry et à Pont-d'Ain, octobre 1349 à 1350.

Le florin d'or d'Amédée VII a été frappé à Suze par Giacomino de Capitencis (ordonnance du 14 juin 1384).

Le second type à Avigliano par ordonnance du 23 février 1391.

Le gros tournois du comte Amédée VIII fut frappé à Avigliano par odonnance du 23 janvier 1393.

Amédée d'Achaïe par l'ordonnance du 6 avril 1402 indique Pignerol pour la frappe de ses monnaies, et Louis d'Achaïe fit transporter l'atelier de Pignerol à Turin. Le florin décrit ci-dessus fut exécuté en raison des lettres patentes du 2 novembre 1418. Il est intéressant de remarquer que l'on n'avait pas rencontré jusqu'à ce jour le florin d'or de ce prince indiqué par cette dernière ordonnance.

Docteur HOLLANDE.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cliché Brun, à Bissy

Coupure par éboulement dans le chemin romain d'Aiguebelette sur le versant du lac.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cliché BRUN. à Bissy.

Le grand tournant du chemin romain d'Aiguebelette au-dessus du lac.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE CHEMIN ROMAIN D'AIGUEBELETTE

Dans l'étude parue en 1921 sous le titre : « Le Col de St-Michel, vrai passage des Romains à travers la montagne d'Aiguebelette », je crois avoir fixé le point exact où l'Actus romain, tendant de Lémenc vers Aoste, franchissait la chaîne de l'Epine (1).

Le tracé de cette voie, à partir du col et sur les pentes du lac, y figurait sur le croquis qui accompagnait cette notice (p. 25), tel qu'il existe actuellement, l'étude n'ayant pas été poussée de l'autre côté de la montagne. Ce parcours n'intéressait d'ailleurs pas directement la question principale qui était de déterminer l'emplacement du col lui-même.

Cependant la partie haute du chemin qui longe la crête à partir du col, sur le versant d'Aiguebelette, avait attiré mon attention. J'avais remarqué, en le parcourant et en faisant le nivellement du col, qu'il se tenait presqu'horizontalement pendant plus de 500 m. Ce manquement à la règle, qui imposait aux ingénieurs romains une constante régularité de pente, a motivé de ma part de nouvelles recherches au printemps dernier. C'est au cours de l'une d'elles qu'en pénétrant dans une partie du fourré, à une soixantaine de mètres en contre-bas du tournant C, j'ai pu retrouver dans les épines, qui défendent l'accès de ces pentes abruptes, les vestiges imposants d'un mur de soutènement qui supportait évidemment la voie primitive.

---

(1) On trouve cette brochure à la Librairie Dardel, à Chambéry.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Une photographie faite après dégagement des ronces et des broussailles à l'endroit précis où se trouve une coupure, produite par un éboulement, montre parfaitement la hauteur de ce mur, son mode de construction et l'appareillage adopté. Il se trouve en M sur le croquis joint à la présente annexe.

En continuant à descendre à travers le taillis dans la direction du N.O. et en gardant une pente moyenne de 10 à 12 % on parvient non sans peine à un replat situé sur des rochers qui tombent à pic sur le lac : on les appelle *Rochers du Corbeau*.

Après défrichement il est apparu que ce replat était l'œuvre des hommes et que les Romains, arrêtés par la nature, avaient fait tourner le chemin en cet endroit pour reprendre la direction du Sud. De nombreuses dalles trouées par le temps sont encore visibles au-dessus d'un éboulement qui a entraîné une partie de la route. A partir de là la voie gagnait presque en ligne droite le large tournant B au débouché du chemin actuel.

On voit encore sur une grande partie de ce parcours, entr'autre vers le point B, des murs de soutènement, en partie cachés par la broussaille, dont l'origine n'est pas douteuse.

En cherchant dans les archives, j'ai retrouvé un plan forestier établi en 1911 par M. Bayet, géomètre au service des Eaux et Forêts, qui porte précisément sur le tracé que je viens d'indiquer, et que suit un sentier, la mention « Ancienne Voie Romaine », entre les points B et T. Entre les Rochers du Corbeau et l'embranchement du chemin du Crucifix, M. Bayet n'a porté aucune indication. Mes recherches sont restées vaines d'ailleurs entre ce dernier point et la petite

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

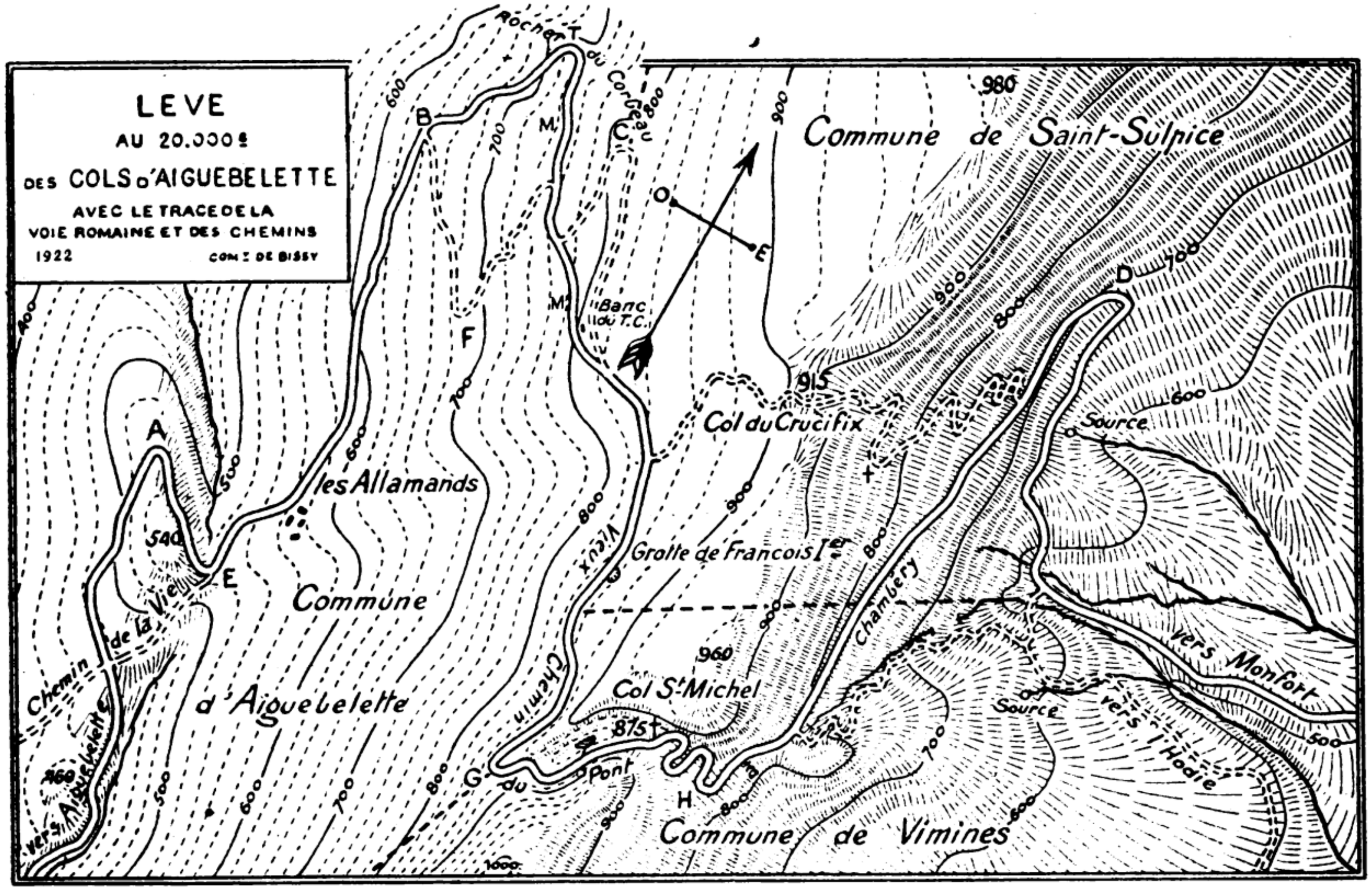

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

partie gazonnée où se trouve le banc du T. C. Il est certain cependant, si l'on tient compte de la pente, qu'à partir du grand tournant la voie gagnait directement le col de St-Michel en empruntant une partie du chemin actuel sur cent mètres environ. Rien ne justifiait d'ailleurs le crochet qui existe aujourd'hui du moment que la raideur du terrain pouvait être corrigée par la construction de murailles en M' comme en M. Il est probable d'ailleurs que l'immense éboulis que l'on aperçoit en contre-bas du banc du T. C. a été causé par la ruine de ces murs.

Ce doit être à la suite de ces éboulements et pour éviter un nouveau travail de cette importance que l'on a adopté le tracé actuel à une époque qu'il est difficile de préciser, mais certainement antérieure à l'invention de la poudre. On trouve, en effet, le long du chemin, de la roche coupée au ciseau sur presque tout le parcours. Peut-être la rectification est-elle due aux Romains eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit le tracé primitif était bien celui qui figure sur le croquis joint à la présente note. Ce croquis doit remplacer par conséquent celui qui figure à la page 25 de l'étude précédente. Le chemin tel qu'il est indiqué ici était conforme à la tradition romaine en ce sens qu'il avait une pente uniforme sur tout son parcours et qu'il ne comportait à l'ouest comme à l'est de la montagne qu'un seul tournant important dans la partie abrupte de la montagne.

Commandt de Bissy.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE GÉNÉRAL BORSON
au Service géographique de l'Armée

En 1860, le Lieutenant-Colonel Borson, qui appartenait à l'Etat-Major de l'Armée sarde, fut admis avec son grade dans l'Etat-Major de l'Armée française.

On dut s'apercevoir bien vite qu'il était apte à toutes les fonctions auxquelles était employé le Corps d'Etat-Major. Son goût particulier pour les cartes, son expérience pratique de la géodésie et de la topographie, le besoin de renforcer le personnel, le firent classer dans le Service Géographique de l'Armée. Ce service était attaché au Ministère de la Guerre, où il formait la 6e Direction, sous le titre de « Dépôt de la Guerre ». Il avait alors à sa tête le Général Blondel, digne successeur des Guilleminot, des Pellet, des Morin, de ces hommes qui avaient présidé depuis 1818 à l'organisation et au développement du Dépôt Général des Cartes.

Le Lieutenant-Colonel Borson devait appartenir au Service Géographique pendant près de 10 ans, c'est-à-dire pendant près du tiers de son service total dans l'armée française.

* * *

Le Directeur du Dépôt avait alors deux adjoints, dont l'un était Inspecteur des travaux géodésiques et topographiques. Telle fut la haute et très importante charge du Lieutenant-Colonel Borson de 1861 à 1864 ; il devint ensuite chef des Services de la cartographie ; il eut donc successivement ou simultanément sous sa direction toutes les parties, toutes les branches de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

travail et de production dont l'ensemble constituait le Dépôt de la Guerre.

L'une des raisons qui le firent admettre au Service Géographique fut sans doute l'obligation, consécutive à l'annexion, d'entreprendre et d'exécuter au plus tôt la carte topographique des deux nouvelles provinces, la Savoie et Nice. I. en fut effectivement chargé, aussitôt après l'achèvement de la délimitation de la frontière nouvelle, et cette mission lui donna d'emblée une situation très en vue au Service Géographique.

Il faut le reconnaître ; notre pays n'était pas favorisé du Gouvernement sarde sous le rapport des cartes ; le Dépôt de Turin ne put remettre à celui de Paris que bien peu de renseignements utiles. Aussi le Service Géographique français se mit-il à l'œuvre avec ardeur. Dès 1861, la triangulation des 2e et 3e ordres était entreprise en Savoie ; elle fut terminée en 1863. En 1862, le Lieutenant-Colonel Borson était envoyé à Turin pour prendre connaissance de tous les matériaux qui s'y trouvaient, et faire prendre des copies ou des photographies des documents qui pouvaient être utiles. Sous sa direction, les levés topographiques furent commencés en Savoie et poursuivis aussi vite que le permettait l'état d'avancement des travaux géodésiques ; ils furent achevés en 1864.

Ajoutons que, dès 1863, la Direction générale des Contributions directes fit commencer en Savoie les travaux du cadastre, et que le Lieutenant-Colonel Borson eut mission de mettre à sa disposition la triangulation déjà faite et de s'entendre avec les géomètres en chef des deux départements pour que les opérations du cadastre et de la carte puissent se combiner et se prêter un mutuel appui.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est donc l'un des nôtres qui présida à tous ces travaux dans notre pays. Nul doute que son ardent amour pour sa province n'ait influé sur la bonne exécution des travaux et sur leur rapidité. Et il n'a sans doute pas dépendu de lui que les cadastres fussent, de leur côté, exécutés par la suite avec moins de lenteur.

Dès cette époque, le Lieutenant-Colonel Borson se plaça au premier rang. L'ouvrage historique et scientifique très remarquable que le colonel Berthaut (1) a publié en 1889 sous le titre « La Carte de France », et d'où sont extraits ces renseignements précieux, lui donne une belle place, à l'égal de celle que peuvent y occuper, parmi ses contemporains, les Saget, les Perrier, les Derrécagaix, les de la Noë, les Bassot.

Des instructions très remarquables du lieutenant-colonel Borson, datées de 1863 et 1864, et relatives spécialement à l'exécution des levées en pays de montagne, ont été conservées. Très attrayantes à lire et à étudier, claires, précises, ingénieuses, elles ont encore toute leur valeur aujourd'hui.

En 1866 et 1867, on reconnut nécessaire de faire opérer une révision de la Carte de France par un personnel d'officiers spécialement choisis à cet effet. Ce fut le Colonel Borson qui fut chargé de traiter la question ; il le fit dans une note très étudiée, qui montre toute sa science de la topographie, qui fut très appréciée et qui cependant ne fut pas adoptée.

Le Colonel Berthaut s'exprime ainsi à ce propos : « Il est regrettable que ce programme n'ait pas été « suivi en 1867, car la méthode proposée par le Colonel

---

(1) Depuis Général de Division et Directeur du Service Géographique, fils du Général Berthaut, Ministre de la Guerre.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Borson, basée sur la grande expérience qu'il avait « des travaux topographiques de la carte de France, « était la seule qui pût donner des résultats assez com- « plets. » Et le Colonel ajoute que vingt-quatre ans plus tard, en 1891, le Service Géographique adopta un système tout à fait analogue à celui proposé par le Colonel Borson et que les prévisions de celui-ci se trouvèrent justifiées.

Disons tout de suite que la guerre contre l'Allemagne en 1870 interrompit naturellement toutes choses, et que la révision de la Carte de France ne fût reprise qu'en 1873. A partir de 1876, cette révision fut confiée aux bureaux topographiques des Corps d'armée, sous la direction des Chefs d'Etat-Major. Nous voyons bientôt le Général Borson, alors chef d'Etat-Major du 13e Corps d'armée, intervenir et adresser au Ministre de la Guerre (Service Géographique de l'Armée), à la suite de la campagne topographique de 1876, une nouvelle note, plus complète encore que les précédentes, où l'auteur faisait ressortir les difficultés, les côtés délicats de la révision, et montrait dans quel esprit cette opération devait être conduite. Quelques mois plus tard, le Général Berthaut, Ministre de la Guerre, adressait à l'Armée une instruction spéciale à la matière (24 avril 1877), où il était tenu le plus grand compte des observations soumises par le Général Borson. C'est que notre compatriote s'était décidément affirmé comme un maître dans le domaine de la topographie.

* * *

Nommé Colonel en 1867, il fut maintenu au Service Géographique ; il était alors Chef des Services de la Cartographie. Dans ce domaine aussi, il rendit d'im-

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

portants services. Le Dépôt de la Guerre était alors aux prises avec toutes les difficultés de la gravure sur pierre et dépendait à cet égard de quelques maisons de commerce, notamment de la maison Erhard ; la lithographie n'était employée que dans des circonstances exceptionnelles et urgentes. Le Colonel Borson avait étudié à fond cette question ; et ses travaux, ses rapports, ses propositions contribuèrent pour beaucoup à l'organisation à part de la gravure lithographique, à son développement, en un mot à l'introduction des procédés nouveaux et des méthodes nouvelles (1868), où de si grands progrès ont été réalisés depuis cette époque.

A la fin de 1869 et au commencement de 1870, le Colonel étudia avec le plus grand soin la question des cartes en couleur, réclamées par plusieurs des Chefs de l'Armée. Les essais paraissaient satisfaisants ; la guerre les interrompit.

* * *

Les 10 années passées par le Colonel Borson au Service Géographique furent donc fructueuses pour le pays. Il eut l'occasion, pour la Direction et le Contrôle des travaux de toute sorte, de parcourir la Savoie, les Alpes-Maritimes, la Corse, une grande partie du territoire français.

Cette période de la vie militaire du Colonel a comporté un travail considérable, avec moins d'éclat que des périodes de guerre et de batailles, mais avec un mérite égal ; il convenait qu'elle fût mise en évidence. Il nous est agréable, encore une fois, de constater que l'un des nôtres, à peine entré dans l'Armée française, réussissait à s'y créer une place à part, par

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son intelligence et sa distinction, par ses travaux et ses services.

A la fin de juillet 1870, les officiers détachés au Service Géographique étaient pour la plupart remis à la disposition de l'Etat-Major. Le Général Jarras, Directeur du Service, allait bientôt prendre les fonctions de Chef d'Etat-Major de l'Armée du Rhin ; le Colonel Borson était désigné comme Sous-Chef d'Etat-Major du 6e Corps d'Armée, dont le commandement était confié au Maréchal Canrobert. C'est sous ce chef, dont il était déjà connu, qu'il allait poursuivre sa carrière à l'Armée du Rhin.

* * *

J'ai tenu à soumettre cette note au Général Berthaut, ancien Directeur du Service Géographique de l'Armée, actuellement au cadre de réserve, qui a bien voulu l'approuver en tout point. Le Général m'a fait connaître qu'il avait connu et apprécié le Général Borson ; il l'avait souvent rencontré dans des congrès scientifiques et l'avait encore revu il y a quelques années à Chambéry.

Evoquant ensuite le souvenir de son père, le Général J.-A. Berthaut, le Ministre de la Guerre de 1876-77, l'éminent penseur et écrivain militaire qui, après 1871, entreprit le premier les hautes études de guerre destinées à l'instruction de notre armée, il ajoute que celui-ci connut aussi le Général Borson, dont il était l'ancien de dix ans. « Mon père, dit-il, avait pour lui, « pour son caractère et sa valeur, la plus grande es- « time. »

Général P.-E. BORDEAUX.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

INTRODUCTION A LA VIE

de

PHILIBERTE DE SAVOIE

1498 - 1524

En réunissant quelques notes sur Philiberte de Savoie, j'ai cherché simplement à faire revivre la douce image de cette humble et attachante princesse, et tenté de ranimer le cadre dans lequel elle vécut et voulut mourir.

Son éducation modeste et ses sentiments dévots semblaient devoir la tenir à l'écart des grandeurs, lorsque les exigences de la politique l'appelèrent à venir prendre place dans la famille et dans la maison du plus grand Pontife de la Renaissance : elle devint l'épouse du Magnifique Julien de Médecis, frère du pape Léon X.

Avec lui, elle connut toutes les splendeurs de Rome et de Florence, elle assista à toutes les fêtes dans ces villes, alors les plus belles et les plus riches de l'Italie. Les plus grands souverains se firent un honneur de lui offrir de riches présents et de lui conférer de brillants apanages : tandis que le Pape lui donnait des bijoux magnifiques, l'Empereur lui remettait les duchés de Modène et de Reggio, et le roi de France le duché de Nemours.

Mais cette gloire et ce bonheur furent de bien courte durée ; après quelques mois d'une union parfaite, le Magnifique Julien tomba malade, et succomba bien-

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

tôt à un mal inexorable. Alors commencèrent pour elle les jours d'épreuve et de tristesse ; les sourires et les bonnes grâces, qui l'avaient accueillie, peu à peu s'effacèrent, les honneurs, dont on l'avait comblée, devinrent insupportables. Elle comprit qu'elle devait regagner la terre de ses aïeux, et reprendre en Savoie l'existence toute simple qu'elle avait menée dans son enfance avec sa sainte mère.

Elle revint donc auprès de son frère, le duc Charles III, et ne rapporta de toutes ses grandeurs que le titre de duchesse de Nemours que le roi François Ier avait tenu à lui laisser après la mort de son époux.

Ce fait paraîtrait banal, s'il ne témoignait pas de la grandeur d'âme du roi de France, et, surtout, s'il n'avait pas contribué à transmettre à la postérité le nom et le souvenir de la princesse Philiberte.

Tout le monde, en effet, connaît la Sainte Chapelle de Chambéry, qui forme le plus bel attrait du vieux château ducal ; on y admire les riches verrières et les fines arcatures de sa nef élancée, mais, peut-être, y remarque-t-on moins une petite chapelle latérale, où le temps et les vicissitudes nombreuses n'ont laissé que des traces d'une élégance lointaine. C'est elle, cependant, qui reçut la sépulture de la princesse Philiberte, et conserve, en souvenir de ce pieux dépôt, le nom de Chapelle de Nemours.

Seule, elle nous rappelle la mémoire de la veuve du Magnifique Julien de Médicis ; mais ne suffit-elle pas largement à éveiller la curiosité et à fixer l'attention sur la modeste princesse Philiberte ?

* * *

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Il paraît difficile, a écrit Ste Beuve, lorsqu'on est « arrivé en quelque endroit pour s'y établir, de ne pas « s'enquérir de l'histoire du lieu, des hommes qui y « ont passé, ou y ont gravé leur nom sur le mur. Ce « passé, une fois ressaisi, ces hôtes invisibles, une fois « reconnus, on jouit mieux du séjour, on le possède « alors véritablement ». (*Portraits littéraires*).

C'est bien ce sentiment qui m'a inspiré ; c'est lui qui a conduit mes recherches sur tout ce qui pouvait illustrer la vie de cette douce Princesse.

Il fallut donc chercher à reconstituer les lieux qui avaient vu naître Philiberte, et ceux où elle avait passé la majeure partie de sa vie. Quelques-uns, comme Pont-d'Ain, subsistent encore comme témoins de la simplicité de son existence, mais d'autres ont disparu de la scène.

A Billiat, on ne retrouve plus qu'un modeste sanctuaire, où sa vertueuse mère lui avait appris à prier aux pieds du Saint Suaire. C'est là, qu'en souvenir de ses jeunes années, elle aima à vivre dans le recueillement et la piété ; c'est là qu'elle revint méditer longuement sur la vanité des grandeurs mondaines, et que son âme s'éleva peu à peu vers le ciel, en face d'un magnifique horizon bordé au loin par la frange neigeuse des grandes Alpes.

Puis, tout en établissant la situation matérielle et politique de la Maison de Savoie, il était bon de rechercher ce qu'avait été, et ce qu'était alors la famille de Médicis, dont l'héritier prétendait à la main de Philiberte.

Cela se passait à une époque fort troublée par suite

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des convoitises nombreuses qu'excitait la grande prospérité des villes d'Italie : Rome et Venise rivalisaient pour la possession des Duchés, pendant que le roi de France et l'Empereur se disputaient le Milanais. Et, au milieu de cet imbroglio, le pauvre duc de Savoie n'aspirait qu'à la paix, mais ne savait à quel parti se rallier : aussi hésita-t-il longtemps à accorder la main de sa sœur.

Ce mariage, une fois décidé, donna lieu à des fêtes superbes, à Turin d'abord, puis au cours du voyage des mariés vers la Ville Eternelle, et à Rome enfin, où le Pape voulut les recevoir avec magnificence.

De son côté, le duc de Savoie désirait tirer quelque profit de cette alliance qu'on lui avait imposée, et, par l'entremise d'habiles diplomates qu'il avait glissés dans la suite de sa sœur, il réussit à réaliser un vœu cher aux princes de sa Maison : il obtint l'érection de la ville de Bourg en Evéché, et celle de la Sainte-Chapelle de Chambéry en Archevêqhé.

Mais, sur ces entrefaites, le roi de France avait envahi l'Italie et remporté l'éclatante victoire de Marignan : il se mit à parler en maître, et le Souverain Pontife, tremblant pour ses propres Etats, révoqua les Bulles, et la Savoie attendit encore deux siècles et demi pour avoir son évêché,

Bien plus, le puissant Médicis dut se résigner à abandonner Parme et Plaisance, qu'avait conquis son prédécesseur, ainsi que Modène et Reggio, que l'Empereut avait concédés à son frère Julien. Comme compensation, le roi François Ier accordait au Magnifique, le duché de Nemours, situé en France, et qu'il tenait sous sa dépendance.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pendant ce temps, Julien vint à mourir, et Philiberte n'eut qu'à regagner la Savoie et sa retraite de Billiat, où elle rêvait de reprendre l'existence paisible de ses jeunes années.

Elle fit cependant quelques apparitions à la Cour de son frère, à Nice, lors du mariage de Charles III avec Béatrix de Portugal, et à Yvrée, en Piémont, à l'occasion du baptême du jeune prince Adrien-Jean-Amédée, son neveu.

A grand'peine on retrouve encore quelques traces d'un voyage qu'elle fit en France à la Cour de sa sœur Louise de Savoie, mère du roi. Elle avait des intérêts à défendre, car, à la suite d'Edits de réunion, par deux fois, le Parlement de Paris avait contesté à la pauvre veuve la jouissance de son duché de Nemours : il fallut l'ordre formel de François Ier, et le Parlement ne consentit à enregistrer qu'un maugréant.

Après cela la vie de Philiberte devint silencieuse : il est probable qu'elle s'était retirée et vivait solitairement dans ses seigneuries du Bugey, tantôt à Virieu, tantôt à Billiat. Il est probable aussi que sa santé était fort atteinte, car, le 8 octobre 1523, à l'âge de vingt-cinq ans à peine, elle crut devoir penser à la mort, et fit son testament.

Enfin, le 4 avril suivant, elle rend sa belle âme à Dieu, et va rejoindre au ciel sa mère adorée, Claudine de Bretagne. Cette date nous est donnée par les registres de la Chambre des Comptes de Savoie, où l'on note que « Maître André Rivoyre reçut le commandement d'aller incontinent faire l'inventaire des bagues et biens meubles de Madame Philiberte de Savoie, à Billiat d'abord, où la princesse était trépas-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sée le dit jour, et à Virieu-le-Grand ensuite, en rentrant à Chambéry ».

La vie austère que Philiberte avait menée depuis son veuvage, ses pratiques de piété, ses aumônes et tout le bien qu'elle faisait autour d'elle, lui avaient donné une très grande réputation de sainteté. L'ouverture de son testament ne put qu'amplifier la vénération qu'elle inspirait.

Elle commence en invoquant « la benoyste Trinité, la benoyste Vierge Marie, le Seigneur Saint Michel Archange, et tous les benoysts sains et saintes du Paradis » : elle les prie d'intercéder pour elle. Puis, afin de soulager sa conscience, elle s'empresse de recommander « de quérir tous ses créditeurs pour les faire promptement payer ».

Elle veut que son corps soit porté à Chambéry en la Sainte Chapelle du Saint-Suaire, mais sans aucune pompe. Ses serviteurs seront vêtus de deuil, et de larges aumônes seront distribuées aux pauvres et aux femmes nécessiteuses. Des messes seront dites pendant les neuf jours qui suivront son enterrement, et dans une chapelle spéciale, que fera construire le duc son frère, des fondations assureront des prières pour la remission de ses péchés, et le salut de son âme et de celle de « feu Monseigneur son mary ».

Puis, elle énumère tous ses serviteurs, depuis son écuyer jusqu'à ses laquais et ses filles, et, pour que tous « cognoyssent la bonne amour et afectyon » qu'elle leur a portée, elle fait à chacun un legs généreux.

Elle n'oublie pas davantage sa sœur, « Madame mère du Roy », et la supplie d'accepter la somme de mille florins ; elle laisse à son frère, le Comte de Gene-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vois, les seigneuries de Chazey et de Billiat, et y ajoute son grand « balays » (sorte de rubis), un diamant, et une grosse perle ; enfin, en considération de l'amour et de la sollicitude que son frère aîné, le duc Charles de Savoie, lui a toujours témoignée, elle l'institue son héritier universel pour tous les biens qui lui restent.

Puis elle désigne les exécuteurs testamentaires, qui seront : le Révérend père en Dieu Messire Jehan de la Forest, prieur de Nantua ; le grand aumônier de Savoie, messire Claude de Balayson ; Loys de Châtillon, seigneur de Musinens, grand écuyer de Savoie ; et enfin « messieurs les Présidents de Savoie et des Comptes résidens à Chambéry », et son « maystre d'hôtel » Jehan Oddinet, qui, avec « plein pouvoir et autorité », sera chargé de ses volontés : il pourra au besoin faire fondre sa vaisselle pour en assurer l'exécution.

Elle termine en affirmant qu'elle, Philiberte de Savoie, duchesse de Nemours, a fait ce testament dans la crainte de Dieu et en parfait état de santé et d'entendement. Elle le signe de sa propre main et de son seing manuel, et y fait apposer le scel de ses armes.

* * *

Dès sa plus tendre enfance, Philiberte avait été élevée dans la dévotion du Saint-Suaire par sa mère, qui en fut la gardienne à Billiat, et, lorsque cette précieuse relique eut été confiée au Chapitre de la Sainte Chapelle, les pieuses femmes ne manquaient pas de venir, chaque année, assiter aux fêtes, qui, le 4 mai, se célébraient en son honneur. L'une et l'autre faisaient partie de la confrérie spéciale du Saint-Suaire, que le pape Jules II avait instituée à Chambéry, dans la chapelle du Château, et, pour toutes les deux, leur vœu le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus cher était de reposer un jour au pied de l'autel, où elles avaient pu vénérer l'image sacrée du Christ.

C'est ce qui explique que seules, de toutes les princesses et princes de la Maison de Savoie, la duchesse Claudine et sa fille Philiberte ont été admises à l'honneur d'avoir leur sépulture dans la Sainte-Chapelle de Chambéry.

Après cela on pourrait croire qu'il ne reste plus rien à dire sur la pauvre veuve du Magnifique Julien : elle avait fini sa vie par un acte de prière et de charité, et sa dépouille mortelle avait été ramenée dans la tombe qu'elle avait choisie elle-même à côté de celle de sa mère.

Mais la Providence, qui avait veillé sur elle, et qui, pour lui assurer le bonheur du ciel, l'avait soumise ici-bas à tant d'épreuves, voulut sans doute donner un témoignage éclatant et public de sa sainteté.

Lorsqu'au milieu du XVII^e^ siècle, la duchesse Christine entreprit de faire à la Sainte-Chapelle des réparations considérables, le cercueil qui renfermait le corps de Philiberte dut être déplacé ; puis, au cours des travaux, par suite d'un accident, il fut grandement endommagé, si bien que l'on se trouva dans la nécessité de transférer les restes de la princesse. La cérémonie eut lieu en présence de tous les membres du Chapitre, et le procès-verbal fut rédigé par un prêtre appelé Johannus Columbi. Son rapport, intitulé *de incorruptione corporis Philibertæ a Sabaudia*, relate que le corps de la Princesse fut trouvé presque intact, et semble conclure, paraît-il, à une conservation miraculeuse.

Malheureusement, le seul exemplaire connu de cette

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pièce rarissime se trouvait à la bibliothèque de l'Université de Turin, et a disparu dans un incendie récent. Il m'a donc été impossible de vérifier la chose, qui restera comme un problème posé aux admirateurs de la douce Philiberte. Mais, dans ce que j'ai pu découvrir sur elle, tant au cours de la vie fastueuse qu'elle mena en Italie, que dans la retraite qu'elle voulut s'imposer en Savoie, tout contribue à en faire une femme admirable, digne de la vénération des peuples, digne aussi de figurer parmi tant de Princesses illustres dont s'honore la Maison de Savoie.

V^te^ GREYFIÉ DE BELLECOMBE.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES MATIERES

	Page
G. Pérouse. — Chronique de la Société, 1921 et 1922	11
F. Vermale. — Chronique chambérienne	29
L. Duvernay. — Chronique aixoise	34
A. Bertin. — Chronique artistique	42
A. Biver. — Coup d'œil sur la bibliothèque municipale	51
Hollande. — Trésor de monnaies trouvé à Chambéry	54
de Bissy. — Le chemin romain d'Aiguebelette.	57
P.-E. Bordeaux. — Le général Borson au service géographique	61
Greyfié de Bellecombe. — Philiberte de Savoie	67

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

IMPRIMERIES RÉUNIES DE CHAMBÉRY

3, Rue Lamartine, 3

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

3 9015 06437 5812
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN